



National Library
of Canada

Bibliothèque nationale
du Canada

Canadian Theses Service

Service des thèses canadiennes

Ottawa, Canada
K1A 0N4

NOTICE

The quality of this microform is heavily dependent upon the quality of the original thesis submitted for microfilming. Every effort has been made to ensure the highest quality of reproduction possible.

If pages are missing, contact the university which granted the degree.

Some pages may have indistinct print especially if the original pages were typed with a poor typewriter ribbon or if the university sent us an inferior photocopy.

Reproduction in full or in part of this microform is governed by the Canadian Copyright Act, R.S.C. 1970, c. C-30, and subsequent amendments.

AVIS

La qualité de cette microforme dépend grandement de la qualité de la thèse soumise au microfilmage. Nous avons tout fait pour assurer une qualité supérieure de reproduction.

S'il manque des pages, veuillez communiquer avec l'université qui a conféré le grade.

La qualité d'impression de certaines pages peut laisser à désirer, surtout si les pages originales ont été dactylographiées à l'aide d'un ruban usé ou si l'université nous a fait parvenir une photocopie de qualité inférieure.

La reproduction, même partielle, de cette microforme est soumise à la Loi canadienne sur le droit d'auteur, SRC 1970, c. C-30, et ses amendements subséquents.

**ABSENTÉISME SCOLAIRE:
UNE AFFAIRE DE CLASSES**

par

Francine Gratton

Thèse présentée à l'école des Études Supérieures
de l'Université d'Ottawa, en vue de l'obtention
du grade de maîtrise ès arts, en sociologie



National Library
of Canada

Bibliothèque nationale
du Canada

Canadian Theses Service Service des thèses canadiennes

Ottawa, Canada
K1A 0N4

The author has granted an irrevocable non-exclusive licence allowing the National Library of Canada to reproduce, loan, distribute or sell copies of his/her thesis by any means and in any form or format, making this thesis available to interested persons.

The author retains ownership of the copyright in his/her thesis. Neither the thesis nor substantial extracts from it may be printed or otherwise reproduced without his/her permission.

L'auteur a accordé une licence irrévocable et non exclusive permettant à la Bibliothèque nationale du Canada de reproduire, prêter, distribuer ou vendre des copies de sa thèse de quelque manière et sous quelque forme que ce soit pour mettre des exemplaires de cette thèse à la disposition des personnes intéressées.

L'auteur conserve la propriété du droit d'auteur qui protège sa thèse. Ni la thèse ni des extraits substantiels de celle-ci ne doivent être imprimés ou autrement reproduits sans son autorisation.

ISBN 0-315-75067-7

Canada



UNIVERSITÉ D'OTTAWA
UNIVERSITY OF OTTAWA

REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier le professeur Jean Lapointe pour son support, sa disponibilité et son sens critique. Ses conseils judicieux et son sens de l'humour m'ont permis de mener à terme cette entreprise qui me tenait à coeur.

Je veux également exprimer ma reconnaissance à mon conjoint, Alain Louis-Seize, pour l'encouragement et la connivence. Le CLSC de Hull et la Commission scolaire Outaouais-Hull ont également encouragé la réalisation de ce travail. Je remercie particulièrement ceux et celles qui croient en l'utilité de cette recherche.

TABLE DES MATIERES

Introduction:	Éducation et classes sociales Origine de l'étude Problématique
Premier chapitre:	Absentéisme scolaire et décrochage: Définition, causes et conséquences.
Deuxième chapitre:	Histoire de la fréquentation scolaire obligatoire au Québec. Analyse des lois régissant la fréquentation scolaire au Québec, au Canada et aux États- Unis. Cheminement d'un cas.
Troisième chapitre:	Aspects théoriques: Analyse de certains éléments macro et micro-sociologiques pour mieux comprendre les phénomènes de l'absentéisme et du décrochage scolaire. Les déterminants: a) le privilège culturel b) l'environnement social
Quatrième chapitre:	Le sondage. Originalité du sondage. Questionnaire utilisé. Méthodologie: Population à l'étude Echantillonnage Procédures et collecte de données Compilation et analyse des données
Conclusion et pistes d'intervention pour prévenir l'absentéisme scolaire.	
Bibliographie	

INTRODUCTION

ÉDUCATION ET CLASSES SOCIALES

ORIGINE DE L'ÉTUDE

PROBLÉMATIQUE

Dans les pays en voie de développement comme dans les pays industrialisés, on sait qu'une plus grande accessibilité à l'éducation est perçue comme étant nécessaire à la modernisation de la société contemporaine. Pourtant, au Canada, cette apparente démocratisation de l'enseignement ne s'est faite que partiellement, en dépit d'une volonté politique prévoyant l'accès à l'école pour tous les élèves jusqu'à la fin du niveau secondaire. Malgré cette bonne intention, dans les faits, des inégalités existent entre les élèves face à l'école. Certains croient que la réussite scolaire découle des capacités intellectuelles de chacun, peu importe l'origine sociale. Ainsi un(e) élève d'une classe défavorisée, un(e) enfant d'assistés sociaux par exemple, aurait autant de chances de réussir que l'enfant d'un couple de professionnels.

Or, en réalité, les compétences de ces deux élèves ne peuvent être les mêmes à cause des différences, entre autres, de l'éducation familiale et de l'héritage culturel transmis. L'enfant du milieu défavorisé ne peut posséder ce qu'il n'a pas reçu. L'un est privilégié par rapport à l'autre.

Ce qui saute aux yeux, c'est l'avantage qu'aura l'élève issu d'un milieu proche de la culture savante par rapport à un(e) autre élève d'un milieu défavorisé, dont on dit souvent dans les écoles, qu'il n'a pas de "culture".

L'élève d'un milieu favorisé est généralement éduqué, si on veut, à développer une pensée linéaire, c'est-à-dire où il y a une introduction, un développement et une conclusion. Il ou elle pourra ainsi plus facilement organiser ses informations dans un texte mais l'élève d'un milieu défavorisé n'a souvent pas reçu la même éducation à la maison. Il ou elle s'exprime plutôt par images juxtaposées, par des idées pas toujours organisées de façon rationnelle, n'ayant pas la notion de ce qu'il "convient" d'exprimer.

De plus, le profil culturel des enfants en général s'est modifié ces dernières années à cause de l'influence des médias électroniques, surtout de la télévision. Le Conseil supérieur de l'Éducation, dans son avis intitulé Les Enfants du primaire, en septembre 89, parlait justement de l'influence de la télévision "... qui agit avec la force suggestive et émotive de l'image, elle cultive la pensée "en arborescence" c'est-à-dire celle qui s'inspire de la vision mosaïque et non pas de la logique linéaire". (Conseil supérieur de l'Éducation, 1989: 3)

Au demeurant, la notion de ce qu'il "convient" d'exprimer, revêt un caractère subjectif, issu de la culture de la personne, en

avant de la classe, qui pose la question et qui est la seule à en évaluer la réponse. En fin de compte, ça revient à dire que les favorisé(e)s jugent les défavorisé(e)s à travers le prisme de leur système de valeurs. En ce sens, le système d'éducation a bien peu changé ces dernières années, en dépit des nombreuses réformes. "À quelque époque qu'on le considère, le système scolaire n'est qu'un "état de choses" imparfaites et provisoires que des forces tendent à édifier, à redresser et à maintenir, et que d'autres travaillent à détruire et à remplacer. Les principaux agents qui ont édifié et modelé celui du Québec sont les Églises, l'État (anglais d'abord, puis québécois ensuite), les habitants dont il faut souligner la pauvreté et l'isolement culturel, certains courants d'idées étrangères, l'intervention des élites et, en ces derniers temps, l'avènement de l'ère industrielle et technologique". (Audet et Gauthier, 1969: 253)

L'école est un élément clé de la perpétuation de la dominance de la culture dominante et par là, de la classe dominante. La stratification sociale occupe toujours une place prépondérante dans le système scolaire d'un pays capitaliste. Il est faux de dire qu'il n'y a plus de discrimination en matière d'éducation.

On maintient une inégalité dans les conditions d'admission, dans l'organisation des savoirs et de la culture. Au fait, qui organise notre vie, de la famille à la garderie, de la garderie à l'école primaire, des examens scolaires au marché du travail, sinon les détenteurs de l'idéologie dominante?

En dépit des réformes de toutes sortes et malgré la bonne volonté d'une armée de pédagogues, l'école arrive mal à ne pas reproduire les inégalités socio-économiques de la société dans laquelle elle évolue. On peut même dire qu'elle n'y arrive pas.

De réforme en réforme, l'école demeure le reflet, voire un puissant agent de perpétuation des inégalités économiques, sociologiques et politiques de la société capitaliste.

Une des conséquences des inégalités économiques et culturelles dans le domaine de l'éducation est la problématique de l'absentéisme scolaire qui mène, au bout du compte, au décrochage.

L'analyse de cette problématique est essentielle pour comprendre les nouvelles tendances de notre société québécoise et de bien d'autres sociétés capitalistes en matière d'éducation, car l'écart en termes de fréquentation et de réussite scolaire entre les classes privilégiées et les classes défavorisées est énorme. Ce sont les élèves des classes défavorisées qui s'absentent, échouent et décrochent de l'école. Les élèves des classes privilégiées qui décrochent sont des cas marginaux.

D'après Statistiques Canada, le taux de décrochage scolaire des élèves du secondaire au Canada, se situe autour de 33% depuis cinq (5) ans. Aussi, le gouvernement fédéral a-t-il décidé de dépenser près de 300\$ millions sur cinq (5) ans pour tenter de réduire ce taux. C'est ce qu'annonçait Barbara McDougal, ministre

fédéral de l'Emploi et de l'Immigration, le 9 février 1990 au lancement du document Projet national d'incitation à la poursuite des études (1990). Madame McDougal a même parlé de la possibilité de la création d'une institution nationale indépendante à but non lucratif pour trouver des solutions.

D'un point de vue économique, un rapport intitulé La Pauvreté dans l'enfance: vers un avenir meilleur, soumis au Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie en janvier 1991, avançait que le Canada pourrait réaliser des bénéfices de \$33 milliards en vingt (20) ans en mettant un frein à l'abandon des études à cause de la pauvreté.

Par ailleurs, on ne peut que s'inquiéter, toujours d'un point de vue économique, des effets du décrochage dans la perspective d'un vieillissement général de la population avec ce que cela suppose comme fardeau pour la population plus jeune. Le libre échange avec les États-Unis et éventuellement peut-être avec le Mexique est une autre problématique qui nous oblige à considérer la scolarité comme un investissement dans le capital humain de l'économie canadienne.

On peut donc constater l'importance qu'on accorde ou que l'on devrait accorder à ce problème, et pas seulement d'un point de vue économique.

L'aspect sociologique est primordial. On ne peut rien résoudre si on ne commence pas par identifier les inégalités scolaires vécues dans les différentes classes sociales. On revient forcément au privilège culturel et lorsqu'on aborde ce concept appliqué à l'absentéisme et à l'abandon scolaire, on touche aux valeurs des gens et on ouvre un débat sur différents droits: le droit à la différence, le droit à une autre logique, le droit à la pauvreté. L'école est-elle d'une égale importance pour tous les citoyens et toutes les citoyennes dans la tête des dirigeant(e)s? Se demandent-ils(elles) jusqu'où aider les défavorisé(e)s? La violence symbolique et l'arbitraire culturel seront-ils toujours méconnus des milieux économiquement faibles?

Enfin, je dois mentionner que mon travail comme intervenante sociale scolaire depuis dix (10) ans m'a conscientisée à la gravité de la situation de l'abandon scolaire avant l'obtention d'un diplôme du secondaire tant sur le plan provincial que régional. À ce chapitre, l'Outaouais fait piètre figure, étant la région la plus touchée au Québec si on exclut le Nord du Québec.

En effet, le taux d'abandon scolaire dans l'Outaouais qui se situe entre 46% et 50%, demeure le plus élevé du Québec. (Ministère de l'Éducation du Québec, 1990: 47).

Comme le décrochage est précédé d'une période d'absentéisme scolaire chronique, il est impossible de dissocier ces deux (2) problématiques. J'en ai donc tenu compte dans ma recherche en

établissant de nombreux parallèles entre l'élève absentéiste et le décrocheur, l'élève absentéiste étant un décrocheur potentiel. De plus, je ne pouvais pas mener une recherche sur le terrain sans d'abord reviser l'histoire de la fréquentation scolaire obligatoire au Québec, regarder les lois régissant cette fréquentation obligatoire puis examiner les principaux déterminants qui sont le "privilège culturel" et l'environnement social. C'est dans cet ordre chronologique que je vous présente les résultats de ma recherche.

PREMIER CHAPITRE

ABSENTÉISME SCOLAIRE ET DÉCROCHAGE:
DÉFINITION, CAUSES ET CONSÉQUENCES.

À l'échelle provinciale du Québec, selon le Ministère de l'Éducation (1989), on dit que 40% des cégepiens abandonnent leurs études en cours de route. 39% des élèves du secondaire les imitent eux aussi. Dans l'Outaouais, 40% à 50% des élèves du secondaire abandonnent leurs études. Comme je l'ai précédemment mentionné, il s'agit du pourcentage le plus élevé si on exclut le Nouveau Québec où il règne une situation particulière, difficilement comparable aux autres régions. (Ministère de l'Éducation du Québec, 1989).

L'absentéisme scolaire est un problème social vécu dans les milieux économiquement faibles. Il y a parfois des élèves de la classe moyenne ou supérieure qui s'absentent et/ou décrochent, mais ce sont plutôt des "décrocheurs marginaux" ainsi nommés par le Ministère de l'Éducation lui-même, dans son document Prévention de l'abandon prématuré (1980).

On relie avec raison l'absentéisme à l'abandon scolaire puisque c'est un processus évolutif où l'on passe de l'un à l'autre dans l'espace de quelques années. Une étude de Carol Reich et Vivienne Young Patterns of dropping out (1975), précise que la majorité des décrocheurs ont pris de deux (2) mois à une année de

réflexion avant de se décider à quitter l'école. Ils commencent donc par décrocher psychologiquement et la première manifestation de ce décrochage psychologique est justement l'absentéisme.

Dans le cadre de mon travail, je considérerai la clientèle absentéiste comme l'ensemble des élèves qui ont manqué plus de dix (10) jours d'école dans la même année scolaire sans motif valable.

À noter qu'un règlement scolaire au Québec stipule qu'un(e) élève qui a été absent(e) à plus de 10% de ses cours dans une matière peut être refusé(e) à son examen de fin d'année par la direction de son école. Même si l'absentéisme ne mène pas toujours au décrochage, le décrochage est toujours précédé d'absentéisme.

Le Ministère de l'Éducation suggère aux écoles de ne pas considérer l'absentéisme comme un fait isolé, mais parle plutôt de "profil d'absences" qui permet de savoir entre autres si l'élève s'absente toujours dans la même matière ou toujours le même jour.

"L'absentéisme est en quelque sorte ce qui fait surface pour indiquer une inadaptation de l'école à certains élèves... Il ne faut pas oublier que le jeune qui s'absente fréquemment n'est pas le seul responsable de la situation. L'école ne contribue-t-elle pas à marginaliser les jeunes qui ne se conforment pas aux règles du jeu?". (Charest, 1980: 79)

Comme les élèves qui décrochent se sont d'abord absents, on peut supposer que les caractéristiques de l'élève qui s'absente de façon chronique ressemblent à celles du décrocheur. Le sondage qui

sera fait à l'intérieur de cette étude pourra nous permettre de comparer le portrait de l'élève absentéiste avec celui du décrocheur. Pour l'instant, regardons le profil du décrocheur puisque nous n'avons aucune donnée précise sur le profil de l'absentéiste dans la littérature actuelle.

Il faut cependant noter que les décrocheurs ne forment pas un groupe homogène. Il y a plusieurs types de décrocheurs. Voici la typologie proposée par le Ministère de l'Éducation du Québec où l'on reconnaît deux (2) principaux profils de décrocheurs: le décrocheur "orienté vers le travail" et le décrocheur "défavorisé" et trois (3) profils secondaires: le décrocheur "par nécessité", le décrocheur "inadapté" et le décrocheur "marginal". Les éléments de ces cinq (5) profils sont énumérés dans les deux (2) tableaux qui suivent.

SCHEMA DES DEUX PROFILS DE DECROCHEURS LES
PLUS REPRESENTES AU SECONDAIRE (Charest, 1980: 52)

ÉLÉMENTS DU
PROFIL

DEUX PRINCIPAUX PROFILS DE DÉCROCHEURS

Le décrocheur "orienté vers le travail"

Le décrocheur "défavorisé"

L'individu

- Capacités intellectuelles nécessaires à la réussite de son cours secondaire
- Intérêts concrets, pratiques
- Aspirations scolaires peu élevées
- But professionnel

- Capacités intellectuelles nécessaires à la réussite du cours secondaire
- Concret
- Aspirations scolaires peu élevées
- Aucun but professionnel

Le milieu

- Classe ouvrière et moyenne
- Connaissances intellectuelles peu valorisées

- Milieu socio-économiquement faible (chômage, aide sociale, emplois peu rémunérés)
- Manque de support parental
- Distance culturelle entre l'école et le milieu.
- Abandon "de familles"

L'école

- Rendement scolaire moyen
- Non-motivation pour les matières académiques
- Ne répond pas à ses attentes

- Rendement scolaire au-dessous de ses capacités
- Échecs et retards scolaires
- Absentéisme
- Rejet des figures d'autorité
- Non-motivation
- Souvent plus âgé que les élèves de même niveau
- Attitudes négatives envers l'école

Circonstance d'abandon

- Emploi en vue
- Obtention d'un emploi
- Mariage

- Aucune en particulier

SCHEMA DE TROIS PROFILS DE DECROCHEURS MAIS QUI EXISTENT
EN MOINS GRAND NOMBRE QUE LES DEUX PRECEDENTS (Charest, 1980: 53)

ÉLÉMENTS DU
PROFIL

TROIS PROFILS "SECONDAIRES" DE DECROCHEURS

"Par nécessité"

L'inadapté

Le marginal

L'individu

- Capacités intellectuelles insuffisantes
- Handicaps physiques majeurs
- Délinquance

- Capacités intellectuelles et créatrices supérieures
- Rejet de l'école et de la société

Le milieu

- Tous les milieux
- Plus accentué en milieu socio-économiquement faible

- Milieu aisé
- Valorisation des connaissances intellectuelles et parfois survalorisation

L'école

- Échecs et retards scolaires
- Inadaptation scolaire

- Non-motivation pour l'école
- Rendement académique satisfaisant

Circonstance d'abandon

- Maladie, accident, grossesse
- Difficultés économiques de la famille

- Découragement
- Obligation

- Aucune en particulier

Comme je l'ai dit précédemment, je crois que les principales caractéristiques des élèves qui s'absentent régulièrement de l'école sont les mêmes que celles des décrocheurs parce que ces élèves qui décrochent ont eu des absences fréquentes qui sont devenues majeures avant d'abandonner complètement l'école. "L'élève qui s'absente fréquemment a de fortes chances d'avoir un rendement scolaire insuffisant, ce qui entraîne une baisse de la motivation et par voie de conséquence de nouvelles absences". (Charest, 1980: 77)

M'appuyant principalement sur mon expérience de travailleuse sociale en milieu scolaire, et les études de D. Charest au Québec et d'E. Karp en Ontario, je peux signaler bon nombre de causes de l'absentéisme scolaire qui mènent au décrochage, qui s'additionnent et peuvent se renforcer mutuellement. Elles sont essentiellement de quatre (4) ordres. Il y a les causes scolaires comme telles: l'élève vit échecs par-dessus échecs, ne reçoit aucune valorisation à l'école, a déjà doublé ou est en situation d'échecs scolaires dans l'année en cours, il ou elle apprend difficilement, n'a plus d'intérêt, subit la mauvaise réputation des frères et soeurs qui l'ont précédé(e) à l'école, entretient des relations difficiles avec les adultes de l'établissement ou vit des conflits graves avec d'autres élèves de l'école.

Il y a aussi des causes familiales: la séparation des parents, le ou les déménagements en cours d'année, un milieu familial où se vivent des violences ou des difficultés financières,

la surprotection des parents, leur démission face aux travaux scolaires ou l'absence de valorisation du fait scolaire.

Il y a également des causes économiques et sociales: l'élève veut gagner de l'argent, avoir son appartement, son système de son, sa voiture. Il ou elle n'est pas convaincu(e) que les études lui procureront un emploi, ne sait pas non plus quoi faire plus tard.

Finalement, il faut noter quelques problèmes d'ordre personnel: une grossesse précoce, la maladie, une peine d'amour, un problème de toxicomanie, une faible estime de soi, un manque de confiance dans les autres, le découragement facile, etc.

Beaucoup ont également indiqué qu'ils avaient le sentiment d'avoir été étiquetés de façon stéréotypée assez tôt dans leurs études, et qu'il était très difficile de sortir de ces limites établies. Ces stéréotypes découlaient de leur façon de se vêtir, de leur apparence, de leur comportement ou de leur contexte socio-économique. (Karp, 1988: 16)

Ainsi parfois étiqueté(e)s, les élèves peuvent recevoir des sanctions disproportionnées au geste posé. Etre suspendu(e)s ou expulsé(e)s et comprendre ces réprimandes comme étant la preuve que l'école n'est pas importante pour eux ou pour elles.

"Un grand nombre de décrocheurs sont d'avis qu'il existe un système de "deux poids, deux mesures" en classe, surtout en ce qui a trait à la discipline: l'élève qui a un comportement "souhaitable" peut "commettre un crime" et s'en tirer, tandis que l'élève "indésirable" est souvent injustement accusé, et que les règles du jeu ne sont pas les mêmes pour les deux (2) groupes". (Karp, 1988: 23)

Comme les décrocheurs, les élèves absentéistes se plaignent d'être étiquetés comme des "indésirables" en classe par certain(e)s enseignant(e)s ou membres de la direction de l'école.

Il est intéressant de noter l'écart des opinions qu'on se fait du système scolaire selon que l'on est diplômé ou décrocheur.
(Karp, 1988: 114-115)

Énoncés sur le système scolaire (Réponses à des énoncés) (Classement en fonction du nombre total de décrocheurs)	Indice d'accord (Maximum = 100)				ECART NET
	DIPLOMES	DECROCHEURS		Total	
	Total	Total	M		
D'habitude, je travaillais fort quand j'aimais la matière	96	87	85	89	-9
Si j'avais des enfants, je leur dirais de poursuivre leurs études	96	86	83	89	-10
J'aime mieux faire des choses que de lire à leur sujet.	80	78	83	74	-2
D'habitude, je travaillais fort quand j'aimais mes enseignants	88	74	72	77	-14
A l'école, j'étais encouragé à bien travailler	88	65	65	64	-23
A l'école, j'avais un bon comportement	73	53	43	63	-20
Il n'y a personne à l'école qui a cherché à me convaincre de rester	24	49	46	51	-25
J'avais de la difficulté à faire mes examens	33	46	43	48	-13
J'avais de la difficulté en mathématiques	39	45	40	50	-6
J'avais de la difficulté dans mes matières scolaires	29	42	41	43	-13
A l'école, j'étais jugé sur mon apparence et non sur mes aptitudes	29	41	45	36	-12
La plupart de mes amis ont abandonné leurs études	10	34	35	34	-24
Je me sentais isolé à l'école	16	31	27	35	-15
J'avais de la difficulté en lecture	21	25	31	19	-4
Depuis que j'ai quitté l'école, j'abandonne facilement une chose qui devient trop difficile	7	19	17	22	-24

Les conséquences de l'absentéisme sont considérables. On sait que le rendement scolaire va diminuer, que la baisse de motivation, elle, va augmenter, que l'enseignant ou l'enseignante aura des difficultés à réintégrer l'absentéiste dans sa classe, à favoriser sa récupération, à l'évaluer pour les bulletins scolaires, à ne pas critiquer l'élève ou porter des jugements de valeurs à son endroit, à contrer l'effet d'entraînement chez les autres élèves.

Finalement, l'absentéisme a un impact sur l'élève mais aussi sur la vie de la classe. Et l'absentéisme qui mène au bout du compte au décrochage étend cet impact sur la vie de l'école, en ayant des conséquences globales tridimensionnelles, c'est-à-dire au niveau régional, provincial et national.

"Dans une société où l'éducation est reconnue comme un droit et un avantage social dont doit bénéficier le plus grand nombre possible de citoyens, et où le diplôme d'études secondaires est devenu une exigence minimale sur le marché du travail, le phénomène de l'abandon prématuré prend toute sa signification. On ne peut que s'interroger sur ses conséquences autant pour le jeune que pour la société". (Charest, 1980: 14)

D'ailleurs, la majorité des décrocheurs regretteraient d'avoir abandonné l'école. L'étude ontarienne dirigée par Madame Karp avance le chiffre de 73%. "Les données quantitatives le confirment: 73% des décrocheurs regrettent dans une certaine mesure d'avoir abandonné leurs études, dont 56% qui le regrettent beaucoup ou assez". (Karp, 1988: 144)

DEUXIEME CHAPITRE

HISTOIRE DE LA FRÉQUENTATION SCOLAIRE OBLIGATOIRE AU QUÉBEC.
ANALYSE DES LOIS RÉGISSANT LA FRÉQUENTATION SCOLAIRE AU QUÉBEC, AU
CANADA ET AUX ÉTATS-UNIS.
CHEMINEMENT D'UN CAS.

Devant un taux élevé d'absentéisme et de décrochage scolaire, on peut s'interroger sur la façon qu'une province ou un pays légifère dans le domaine de la fréquentation scolaire des élèves. Pour mieux comprendre ce qui se passe actuellement au Québec, regardons l'histoire de la fréquentation scolaire obligatoire depuis 1875.

A l'origine: Honoré Mercier fut le premier politicien du Québec à parler d'instruction obligatoire en 1875. Il citait en exemple les États-Unis où la fréquentation scolaire était déjà obligatoire et où l'État avait un pouvoir judiciaire pour faire exécuter ce devoir parental d'envoyer les enfants à l'école.

Une fois élu chef du parti libéral, Honoré Mercier n'aurait plus jamais parlé d'instruction obligatoire. Pour comprendre ce changement ou ce silence, il faut se replacer dans le contexte historique et se rappeler que le clergé avait une grande influence sur l'éducation. En rendant l'instruction obligatoire, on multipliait le nombre d'écoles en milieu rural pour qu'elles soient accessibles à tous.

Or, le clergé voyait là une menace à la religion catholique. Louis-Philippe Audet cite l'argumentation d'un inspecteur général des écoles catholiques, en 1919, qui s'opposait à l'instruction obligatoire dans les termes suivants: "L'Histoire nous l'apprend, l'instruction obligatoire, puis l'école obligatoire ont été inventées dans les loges maçonniques et sont devenues au mains des ennemis des traditions catholiques de la France des armes perfides et puissantes". (Audet, 1969: 125). Finalement, on s'opposait à la laïcisation de l'enseignement.

Ce climat politique et religieux explique les querelles soulevées par cette histoire d'instruction obligatoire.

En 1890, le Congrès Ouvrier du Canada reprend ce projet sans succès. Un premier projet de loi est déposé à l'Assemblée législative de Québec le 5 mars 1901 par le Dr Tancrède Boucher de Grosbois, député de Shefford. Le projet fut voté et rejeté par cinquante-cinq (55) voix contre sept (7). Un deuxième projet de loi est déposé le 13 novembre 1912 par le Dr John Thom Finnie, député de Saint-Laurent (Montréal). Ce projet aurait obligé les enfants "protestants" à fréquenter l'école. Il est rejeté par soixante-deux (62) voix contre six (6). (Audet, 1969: 120)

Puis ce fut la guerre 1914-1918. La polémique s'apaisa. L'instruction obligatoire refait surface avec le sénateur Raoul Dandurand en 1918. Celui-ci fait circuler une pétition appuyant le projet. Il obtient cent (100) signatures et remet le tout à Mgr

Bruchési, archevêque de Montréal.

Les années passent, les appuis se multiplient et les temps changent. Le Souverain Pontife, Pie XI, lui-même, se prononce en faveur de l'instruction obligatoire dans son encyclique Divini Illius Magistri en 1930. Il faudra pourtant attendre encore neuf (9) ans avant que le débat ne soit relancé sur la place publique. Alors, en 1939, l'année où éclate la seconde guerre mondiale, il y a des élections au Québec et le libéral Adélard Godbout est élu. C'est à son gouvernement et surtout à son parti, comme le précise le Frère Victrice Lessard qui a écrit une thèse sur le sujet en 1962 à l'Université d'Ottawa, que nous devons l'adoption de la loi 7 Géo.VI, c. 13 en 1943 qui rend l'instruction obligatoire pour tous les enfants du Québec qu'ils soient protestants ou catholiques. "De l'Honorable Honoré Mercier, en effet, jusqu'à l'Honorable Adélard Godbout, tous les premiers ministres libéraux, à l'exception de l'Honorable Alexandre Tachereau peut-être, ont agréé ou favorisé l'instruction obligatoire au grand dam du parti de l'opposition". (Lessard, 1962: 232)

Cette loi déclarait que tout enfant devait fréquenter l'école de six (6) à quinze (15) ans.

Elle changeait la vie de plusieurs enfants du Québec. "Dans le passé, un bon nombre d'élèves quittaient l'école après la quatrième ou la cinquième année, vers 11, 12 ou 13 ans. Abandonner l'école aussi tôt peut compromettre l'avenir d'un jeune. La

nouvelle loi empêche de tels départs". (Audet, 1969: 129)

De nos jours: La nouvelle loi 107 sur l'instruction publique en vigueur au Québec depuis le 1^{er} juillet 1989 déclare que: "Tout enfant doit fréquenter l'école chaque année tous les jours pendant lesquels les écoles publiques sont en activité suivant les règlements établis par l'autorité compétente, depuis le début de l'année scolaire suivant le jour où il atteint l'âge de six (6) ans jusqu'à la fin de l'année scolaire en cours de laquelle il a atteint l'âge de seize (16) ans". La nouvelle loi prolonge ainsi d'une année la fréquentation scolaire obligatoire. Par contre, la nouvelle loi ne porte plus d'accusation contre les parents des enfants qui ne fréquentent pas l'école assidûment. Depuis le 1^{er} juillet 1989, les sanctions contre les parents sont abolies (20\$ ou caution de 100\$) et il n'y a plus de comparution devant le Tribunal de la jeunesse. Dorénavant, la responsabilité de la fréquentation scolaire obligatoire est confiée au directeur de l'école. Il doit dans un ultime recours signaler le cas des enfants absentéistes à la Direction de la protection de la jeunesse.

En effet, l'article 18 de la loi 107 dit que: "En cas d'absences répétées et non motivées d'un élève, le directeur de l'école avise par écrit les parents de prendre les moyens nécessaires pour que leur enfant fréquente assidûment l'école. Si, malgré l'avis prévu au deuxième alinéa, l'élève ne fréquente pas assidûment l'école, le directeur de l'école le signale au directeur de la protection de la jeunesse".

Il faut que le directeur de l'école prouve que le développement de l'enfant signalé est compromis. La non-fréquentation scolaire en soi n'est pas un motif suffisant pour que la Direction de la protection de la jeunesse retienne le signalement et fasse une évaluation de la situation de l'enfant.

Un document produit par le Centre de services sociaux Laurentides-Lanaudière sur l'absentéisme scolaire et la loi sur la protection de la jeunesse, paru en octobre 89, rappelle que:

Le seul fait de ne pas fréquenter l'école ne déclenche pas automatiquement le processus de la loi sur la protection de la jeunesse. De plus, le seul fait de ne pas fréquenter l'école sans faire ressortir des troubles de comportement conséquent à la non-fréquentation n'est pas suffisant pour que le directeur de la protection de la jeunesse déclare la sécurité ou le développement d'un enfant compromis. (Perron, 1989: 4)

De nombreux enfants s'absentent de l'école sans que leur développement ne soit compromis. Pour eux, les démarches s'arrêtent après l'avertissement à leurs parents. La situation de ces élèves est délicate. Le document sur l'absentéisme cité au paragraphe précédent nous donne l'exemple de Pierre que voici:

Pierre (14 ans) ne va pas à l'école et ne veut pas aller à l'école ayant intégré certaines valeurs familiales. Ses parents lui ont répété que la polyvalente locale était un dépotoir, un lieu de perdition où drogue, sexe, boisson, mauvais compagnonnage prenaient le dessus sur les minces apprentissages qui, de toutes façons, ne mènent qu'au chômage. Il était un élève moyen. Il ne manifeste pas de troubles de comportement sérieux. Il ne fugue pas du domicile familial. Il ne se drogue pas. Il ne souffre ni d'infirmité, ni de

maladie, n'a pas été exempté ni expulsé de l'école et ne reçoit pas d'enseignement privé équivalent à la maison (ce sont les dispenses prévues dans la Loi). Ses parents n'ont formulé aucune demande écrite et motivée quant à la justification de son absence. L'autobus scolaire passe devant la maison. (Perron, 1989: 2-3)

Le cas de Pierre est très représentatif des nombreux enfants qui ne fréquentent pas l'école et dont le développement n'est pas compromis. Le signalement de ce cas ne serait pas retenu. Donc Pierre est un des élèves pour qui l'école ne pourrait entreprendre aucune autre démarche que celle de l'avertissement aux parents.

Le contrôle des absences s'effectue de bien des façons à travers le Canada et les États-Unis. Les chercheurs Jérôme D. Pauker, Jacqueline Desnoyers et Roslyn Pauker, dans La fréquentation scolaire au Canada et aux États-Unis ont parcouru 628 études sur la question, publiées entre 1975 et 1986. Ils mentionnent que l'âge de la fréquentation scolaire obligatoire se situe entre 6 et 16 ans au Canada et entre 5 et 18 ans aux États-Unis. On aurait presque toujours recours à des agent(e)s en assiduité pour faire respecter les lois sur la scolarité obligatoire.

"Cinq (5) provinces canadiennes (Alberta, Colombie-Britannique, Terre-Neuve, Ile-du-Prince-Édouard et Québec) n'ont pas d'agents en assiduité en tant que tels... Aux États-Unis, trois (3) États seulement (Idaho, Nouveau-Mexique et Kansas) n'ont pas de dispositions législatives concernant les agents en assiduité". (Pauker et al., 1988: 16)

Les sanctions contre les parents et les peines prévues varient

énormément autant au Canada qu'aux États-Unis.

Au Canada, les peines vont de dix (10) dollars par journée d'absence illicite en Colombie-Britannique à une amende maximum de cinq cents (500) dollars au Manitoba. Dans quatre (4) provinces, la peine augmente en cas de récidive et, au Yukon, la violation d'une ordonnance antérieure du tribunal imposant la présence de l'enfant à l'école peut entraîner une amende de deux cent cinquante (250) dollars maximum par journée d'absence. Six (6) lois prévoient la possibilité d'une peine de prison, en remplacement ou en plus d'une amende, et six (6) permettent au parent d'éviter l'amende en déposant une caution pour garantir l'obéissance au jugement". (Pauker et al., 1988: 17)

Au Québec, aucune sanction contre les parents, ni aucune peine n'existent.

Le tableau qui suit résume les lois régissant la scolarité obligatoire au Canada. (Pauker et al., 1988: 70-71)

Province	Age de la scolarité obligatoire	Sanction contre les parents
Alberta	6 à 15 ou 18 si inscrit	100\$ pour la 1ère infraction; 250\$ pour la 2ème infraction; 500\$ ou 60 jours de prison pour les infractions suivantes ou caution de 1.000\$.
Colombie Britannique	7 à 14	10\$ par journée d'absence
Ile-du-Prince Edouard	7 à 15	50\$ ou 30 jours de prison
Manitoba	7 à 15 ou après 16 si inscrit	500\$ ou caution de 500\$
Nouveau-Brunswick	7 à 14	20\$ - ou 1 jour de prison 10\$ chaque d'amende pour la 1ère infraction; 40\$ - ou 1 jour de prison; 10\$ chaque d'amende pour les infractions suivantes.
Nouvelle-Ecosse	6 à 15	10\$ pour 1ère infraction; 20\$ pour la 2ème infraction; 30\$ pour les infractions suivantes ou 30 jours de prison.
Ontario	6 à 15	100\$ - ou caution de 200\$
Québec	6 à la fin de l'année scolaire où l'enfant atteint 16 ans	Nil
Saskatchewan	7 à 15	100\$ ou caution de 200\$
Terre-Neuve	6 à 15	200\$ - ou 30 jours de prison ou caution de 200\$ pour non-présence; 25\$ par jour d'absence pour non-inscription.
Territoire du Yukon	7 à la fin de l'année scolaire où l'enfant atteint 15 ans	25\$ ou caution et ordonnance pour garantir la présence de l'enfant à l'école; 250\$ -/ou 1 mois de prison pour chaque journée d'absence pour infraction à l'ordonnance.
Territoires du Nord-Ouest	6 à 15	100\$

Suite à ce regard porté sur les dispositions légales au Canada, il est intéressant de pouvoir comparer avec les États-Unis qui, dans l'ensemble, sont plus sévères en matière de scolarité obligatoire.

"Aux États-Unis, les peines vont de deux (2) dollars en Pennsylvanie (pour la première infraction) à une amende maximum de mille (1000) dollars au Utah, en Indiana, au Mississippi, au Nevada et au Vermont, et de deux mille cinq cents (2500) dollars au Kansas où, jusqu'en 1986, aucune peine n'était prévue". (Pauker et al., 1988: 17)

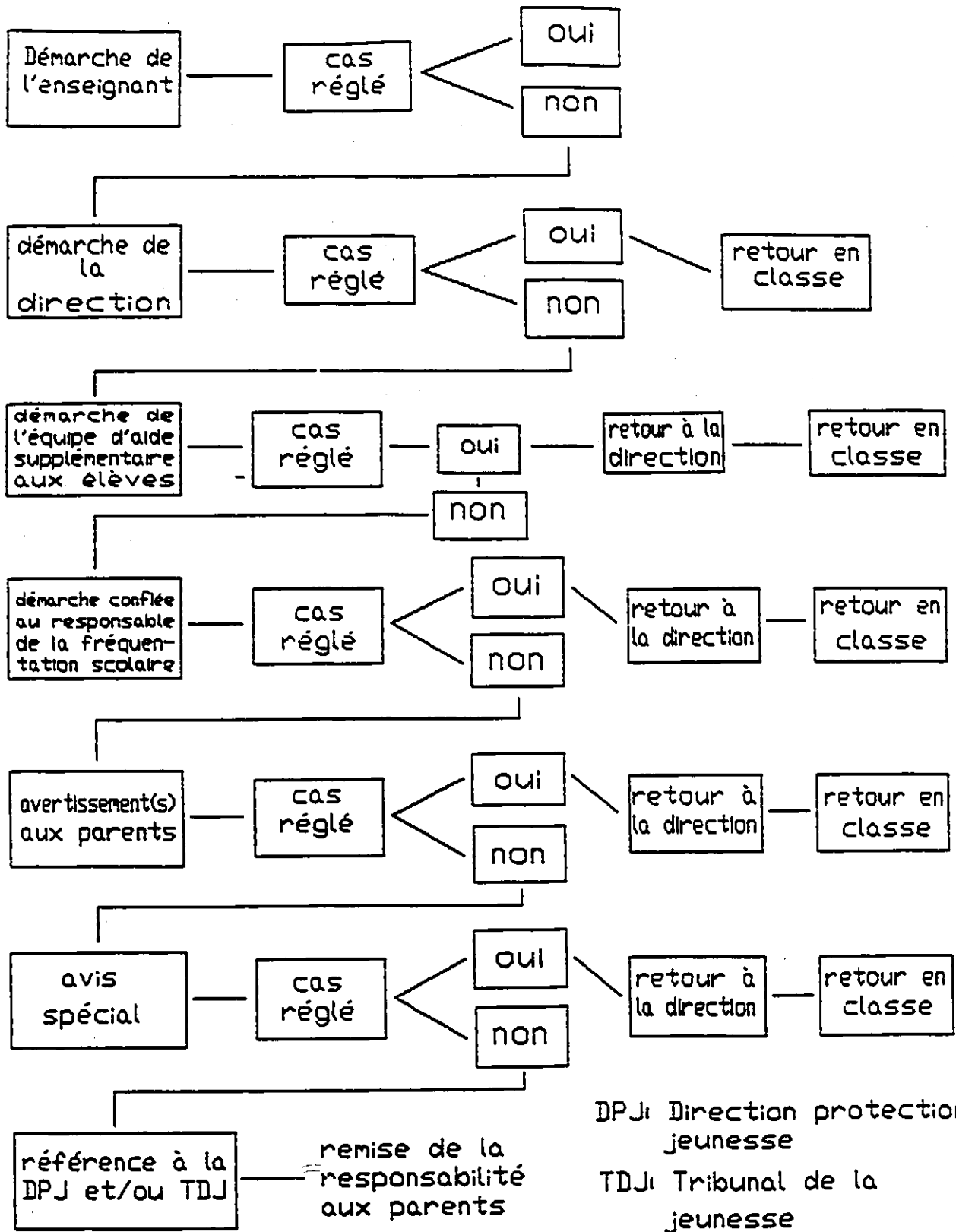
En Arizona, en Pennsylvanie, au Rhode Island et à Washington, l'école n'est obligatoire qu'à partir de huit (8) ans. A Hawaï, au Nouveau-Mexique, en Ohio, Oklahoma, Oregon, Utah, Washington et Wisconsin, l'école est obligatoire jusqu'à dix-sept (17) ans. On a parlé des amendes comme sanctions contre les parents et il faut ajouter des possibilités d'emprisonnement qui s'additionnent parfois aux amendes. En voici quelques exemples. (Pauker et al., 1988: 74 à 80):

Arizona	:	500\$ +/- ou 30 jours de prison
Caroline du Nord:		50\$ +/- ou 30 jours de prison
Dakota du Nord	:	500\$ pour la première infraction;
		500\$ +/- ou 30 jours de prison pour les infractions suivantes.
Dakota du Sud	:	100\$ +/- ou 30 jours de prison pour la première infraction;
		1,000\$ +/- ou 1 an de prison pour les infractions suivantes

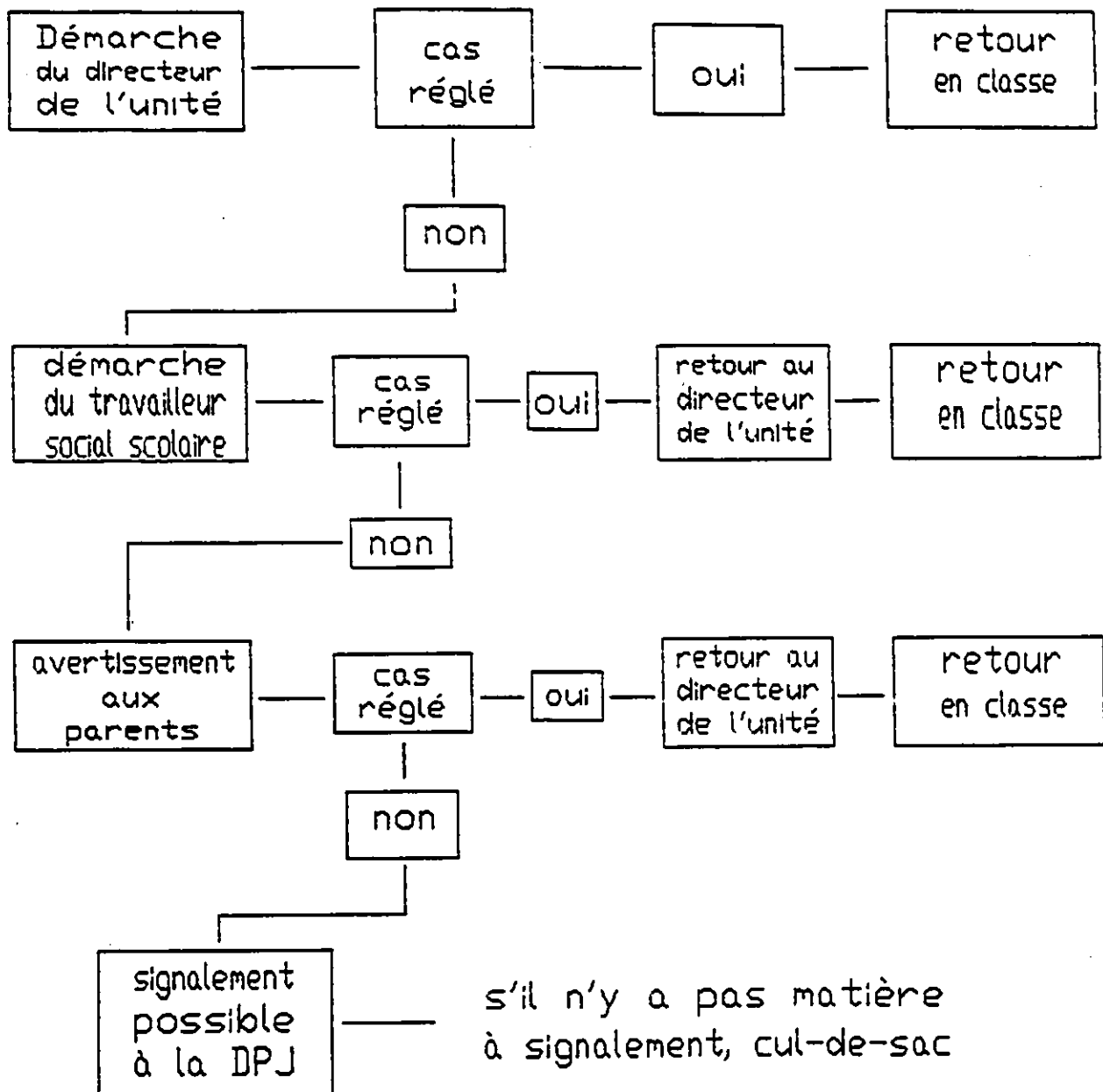
Floride : 500\$ +/- ou 60 jours de prison
Nebraska : 500\$ +/- ou 3 mois de prison

Il est plutôt déconcertant de voir la variété des lois régissant la scolarité obligatoire au Québec, au Canada et aux États-Unis et plus déconcertant encore de constater que le Québec brille par son absence de sanction. Le concept d'avoir un recours possible devant un tribunal a été rejeté par le Québec, pourtant les chercheurs consultés continuent de recommander le recours au tribunal. "Les tribunaux doivent rester un des recours de l'école, des enfants et des parents (quand toutes les autres méthodes d'intervention ont été soit essayées, soit envisagées et rejetées pour des raisons valables)". (Pauker et al., 1988: 54). Comment interpréter alors cette décision du Québec? Beaucoup de changement s'est effectué depuis dix (10) ans dans les démarches entreprises en cas d'absentéisme scolaire au Québec. Pour illustrer ce changement, prenons l'exemple du cheminement d'un cas de "fréquentation scolaire" à Hull. Regardons les deux (2) tableaux qui suivent. Le premier illustre les démarches entreprises au début des années 80, lorsqu'il y avait un responsable de la fréquentation scolaire. Le deuxième tableau illustre le cheminement d'un cas, après l'abolition du poste de l'officier de fréquentation (en 1985) et depuis l'adoption de la nouvelle loi (107), le 1^{er} juillet 1989.

Cheminement d'un cas de fréquentation scolaire
au début des années 80



Cheminement d'un cas de fréquentation scolaire
depuis le 1er juillet 1989



La principale différence du cheminement des cas depuis la nouvelle loi, est cette absence de recours s'il n'y a pas matière à signalement à la DPJ.

TROISIEME CHAPITRE

ASPECTS THÉORIQUES. ANALYSE DE CERTAINS ÉLÉMENTS MACRO ET MICRO-SOCIOLOGIQUES POUR MIEUX COMPRENDRE LES PHÉNOMENES DE L'ABSENTÉISME ET DU DÉCROCHAGE SCOLAIRE.

LES DÉTERMINANTS:

- A) LE PRIVILEGE CULTUREL
 - B) L'ENVIRONNEMENT SOCIAL
-

A) Le privilège culturel:

L'analyse du privilège culturel est essentielle pour saisir les inégalités scolaires entre diverses couches sociales. En effet, une de mes constatations, c'est que la majorité des élèves absentéistes et décrocheurs n'ont pas reçu de leur famille un héritage culturel suffisant pour poursuivre des études secondaires jusqu'à l'obtention d'un diplôme. L'analyse de ce concept de "privilège culturel" fut faite par Pierre Bourdieu et Jean-Claude Passeron. (1964).

Pour faire ressortir le privilège culturel, ils ont mené deux (2) enquêtes sociologiques. La première enquête a été faite auprès d'étudiants et d'étudiantes de licences de philosophie et de sociologie dans des universités françaises et la deuxième auprès d'étudiants et d'étudiantes de propédeutique et de licence des facultés de lettres, toujours dans diverses universités françaises.

L'exercice de répondre aux questionnaires utilisés par Bourdieu nous situe rapidement sur la courbe de la culture générale. Les étudiants et les étudiantes issu(e)s des hautes classes manifestent souvent une vaste culture acquise par "osmose". Bourdieu et Passeron définissent cette osmose comme étant des "incitations diffuses", une "persuasion clandestine".

Les connaissances sont intégrées sans effort, les étudiants et les étudiantes ont une "aisance" que les individus originaires de couches sociales plus défavorisées n'ont pas, où les parents ne peuvent léguer que leur "bonne volonté culturelle".

"Pour les fils de paysans, d'ouvriers, d'employés ou de petits commerçants, l'acquisition de la culture scolaire est acculturation". (Bourdieu et Passeron, 1964: 37); c'est-à-dire qu'ils sont introduits dans la culture d'un autre groupe. En effet, les étudiants et les étudiantes des classes défavorisées sont mis en contact avec une culture complètement différente de la leur. Ils ou elles ne possèdent pas la culture savante comme c'est le cas pour les étudiants et les étudiantes des classes élevées.

En 1964, en France, les chances de fréquenter une université disent Bourdieu et Passeron étaient:

"d'une chance sur cent pour les fils de salariés agricoles à près de soixante-dix (70) pour les fils d'industriels et à plus de quatre-vingts (80) pour les fils de membres des professions libérales. Cette statistique montre à l'évidence que le système scolaire opère, objectivement, une élimination d'autant

plus totale que l'on va vers les classes les plus défavorisées". (Bourdieu et Passeron, 1964: 11)

Il y a aussi les conditions d'existence qui sont à examiner: l'habitat et le type de vie quotidienne. La nécessité ou pas d'avoir un emploi pendant les études pour assurer sa survie, l'information sur les études qui n'est pas la même selon les classes sociales,

"...les modèles culturels qui associent certaines professions et certains choix scolaires (le latin, par exemple) à un milieu social, enfin la prédisposition, socialement conditionnée, à s'adapter aux modèles, aux règles et aux valeurs qui régissent l'École. Tout cet ensemble de facteurs qui font que l'on se sent "à sa place" ou "déplacé" à l'École..." (Bourdieu et Passeron, 1964: 25)

D'autres variables intéressantes furent utilisées: l'affiliation religieuse, les influences subies, les lectures faites (qualité des ouvrages lus, quantité), l'image de soi et l'attitude prise à l'égard des études, le lieu de naissance (campagne ou ville), les films vus, la musique écoutée, l'aide des parents dans le travail scolaire et l'enseignement supplémentaire, si nécessaire.

Bourdieu et Passeron mentionnent que l'influence de l'origine sociale s'exprime en marquant une nette différence entre les couches sociales proches ou éloignées de la culture savante. Ainsi, les étudiants et les étudiantes les plus éloigné(e)s de la culture savante ont un handicap culturel et les différences les

plus graves, précisent Bourdieu et Passeron, ne sont pas nécessairement les plus visibles.

Il est intéressant de noter que dans Les Héritiers, écrit en 1964, Bourdieu décrit avec beaucoup d'ironie "l'homo academicus" qui sera en 1984, le titre d'un de ses livres. Sa description de "l'homo academicus" en sa forme juvénile est savoureuse:

"...issu de parents et de grands-parents eux-mêmes enseignants, le premier prix de philosophie de 1964 a pour objet de préparer l'école normale supérieure, d'y passer l'agrégation et de devenir professeur de philosophie, tandis que le premier prix de version latine "a lu l'ensemble de la littérature française à quinze ans et deux mois" et, "farouchement individualiste", "étonnant par sa précocité", n'hésite qu'entre la recherche et l'enseignement". (Bourdieu et Passeron, 1964: 65-66)

Cette description caricaturale est voulue et nous amène à saisir cette notion de "jeu" dans l'univers scolaire où notre degré d'adhésion dépend de notre origine sociale. De la maternelle à l'université, le privilège culturel se perpétue même si les facteurs d'inégalité sociale sont souvent camouflés derrière le concept des inégalités de dons ou d'aptitudes personnelles. "Qu'il s'agisse de l'enseignement proprement dit ou de la sélection, le professeur ne connaît que des enseignés égaux en droits et en devoirs: si, au cours de l'année scolaire, il lui arrive d'adapter son enseignement à certains, c'est aux "moins doués" qu'il s'adresse et non aux plus défavorisés par leur origine sociale". (Bourdieu et Passeron, 1964: 103)

Dans le système scolaire, le fait d'éviter de faire des liens entre l'origine sociale des élèves et leur culture, c'est pratiquer la politique de l'autruche. "Dire sur le ton de la déploration résignée que les étudiants "ne lisent plus" ou que "le niveau baisse d'année en année", c'est en effet éviter de se demander pourquoi il en est ainsi et d'en tirer les conséquences pédagogiques". (Bourdieu et Passeron, 1964: 104)

Enfin, une idée importante de Bourdieu et Passeron dans La Reproduction, est de dire qu'il existe une culture de naissance qu'on essaie de nier ou qu'on considère comme un concept contre-nature, puisque l'institution scolaire n'admettra pas remplir comme seule fonction la légitimation de cette transmission discrète d'un privilège culturel, qui maintient les déshérité(e)s dans leur destin de dominé(e)s.

Personnellement, je suis d'accord avec cette théorie de la "reproduction". Nous verrons plus loin dans le sondage effectué auprès des élèves absentéistes, que ces élèves proviennent d'un milieu défavorisé économiquement mais surtout culturellement. Leurs parents très peu scolarisés ne peuvent les aider dans leurs travaux scolaires, ni leurs offrir tous les avantages d'un milieu proche de la culture savante comme c'est le cas pour les enfants qui réussissent bien à l'école.

Certains sociologues ont carrément rejeté les théories de la reproduction, comme Petitat en 1982. Pour lui, les théories de la reproduction ne rendent pas compte du mouvement historique.

"Mettre en évidence, dans l'histoire, la

participation directe ou indirecte, consciente ou inconsciente, de l'école au mouvement social, c'est éclairer d'un jour nouveau les contradictions du présent, renoncer à se laisser enfermer dans le statisme ou le fatalisme de la reproduction, c'est tenter d'unir production de l'école et production de la société de demain". (Petitat, 1982: 14)

Petitiat étudie donc l'école dans une perspective historique et en termes de "production - reproduction" des positions sociales. L'enfant, en entrant à l'école, se soustrairait progressivement de son origine sociale et accroîtrait ses capacités de compétition. L'école en socialisant les élèves serait une institution intermédiaire entre la famille et la "communauté sociétale". Ainsi, la mobilité sociale s'intensifierait vers un idéal d'égalité.

"L'égalité des chances implique l'idée d'un avenir individuel, économique et culturel, dissociable de la naissance. La décomposition des communautés rurales, l'affaiblissement des réseaux familiaux, l'explosion urbaine et le travail industriel accentuent considérablement la fluidité sociale tout en portant un coup irrémédiable à la culture orale. Dans la même période, l'école généralise la culture écrite, multiplie les filières et les niveaux: le diplôme devient espoir de mobilité, la connaissance scientifique espoir de libération". (Petitat, 1982: 12)

En réalité, la culture écrite dont parle Petitiat ne garantit pas à tous l'alphabétisation. Petitiat ne parle jamais du phénomène de l'analphabétisme qui touche les classes défavorisées qui pourtant fréquentent l'école pendant plusieurs années. Petitiat considère la position de Bourdieu et Passeron comme étant

fataliste. "L'arbitraire et la légitimation telles sont les deux (2) faces de l'analyse de P. Bourdieu et J.C. Passeron concernant la sélection des contenus et des publics scolaires. De là provient le sentiment un peu spécial que le lecteur éprouve: impression d'un contenu critique et impression de fatalisme, d'absence de toute issue politiquement pensable". (Petitat, 1982: 59)

Petitiat ne nie pas le fait que les systèmes scolaires cherchent à reproduire les classes privilégiées mais il met l'accent sur la "production - diffusion" par toutes les classes sociales, de valeurs différentes, de transformations des classes privilégiées, de modernisation, de l'émergence de nouvelles couches sociales donnant l'exemple des technocrates. Il y aurait, entre les carrières professionnelles et les emplois des ouvriers et des ouvrières, une multitude de certificats et diplômes possibles qui réduiraient l'écart entre les classes défavorisées et les classes dominantes. Il faudrait cependant évaluer combien de défavorisé(e)s obtiennent et le certificat et l'emploi qui s'y rattache.

Enfin, Petitiat reconnaît que les groupes dominants orientent les contenus scolaires mais, encore une fois, il insiste sur le pouvoir que chaque groupe social a, en quelque sorte, d'influencer et de changer le système, avec le temps. Un peu comme s'il prêtait aux théories de la reproduction, une absence totale de critique sociale de la part des classes défavorisées. Pourtant Bourdieu et Passeron ont davantage nuancé leur position que ne le laisse

entendre Petitat. Ils ont parlé de "méconnaissance" de l'arbitraire culturel des classes défavorisées. Rien ne laisse supposer qu'une fois éclairés sur l'arbitraire culturel, il n'y aurait pas de revendications et de changements possibles réalisés par les gens des classes défavorisées.

Bourdieu et Passeron ne font que constater la "prédominance" des théories de la reproduction. Ils ne développent pas un concept de "production - diffusion" semblable à celui de Petitat mais nulle part ils ne désavouent l'apport de toutes les classes sociales à l'histoire de l'éducation. En ce sens, à mon avis, Petitat prête des intentions à Bourdieu et Passeron qu'ils n'ont pas. On peut dire qu'il y a là deux (2) paradigmes. Bourdieu et Passeron expliquent l'école selon le paradigme des théories de la reproduction et Petitat selon le paradigme de la "production - diffusion". J'en conclus que ces deux (2) paradigmes ne sont pas opposés. Ils touchent entre autres à des dimensions tout à fait incommensurables où l'on passe de l'infiniment petit (production) à l'infiniment grand (reproduction) car la contribution de l'école n'est-elle pas minime par rapport à la reproduction des positions sociales à l'école et par l'école?

Ainsi, je ne trouve pas que Bourdieu et Passeron soient fatalistes, je considère plutôt que Petitat présente une vision idéaliste de l'école en croyant que l'enfant qui y entre se soustrait progressivement de son origine sociale. Il n'en est rien à mon avis.

B) L'environnement social:

Le contexte socio-économique et culturel de la famille joue un rôle prépondérant dans la poursuite ou l'interruption des études secondaires pour un élève. Le taux de décrochage est plus élevé dans les familles défavorisées que dans les familles à revenu élevé. «En 1986, au niveau secondaire, le taux de décrochage parmi les enfants canadiens issus de familles pauvres était 2,2 fois supérieur à celui des enfants provenant de familles à revenu élevé». (Direction régionale de l'Outaouais, 1991: 21)

Le taux de pauvreté infantine au Canada se situe autour de 16%. Ce taux est inférieur à celui des États-Unis qui se situe autour de 20% mais supérieur à d'autres pays industrialisés comme la Norvège et la Suède où le taux se situe respectivement à 5.6% et 5.2%. (Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie, 1991: 5)

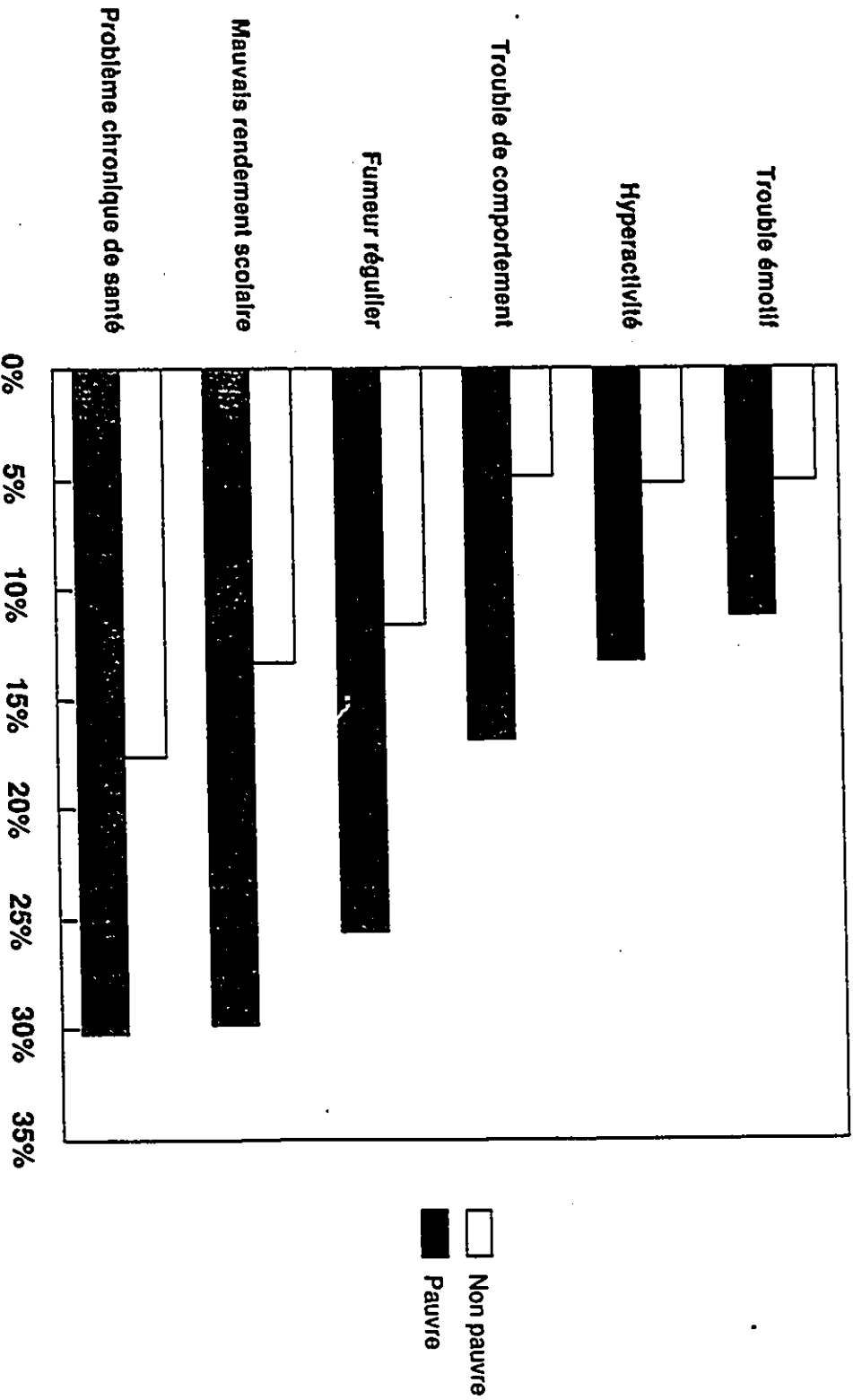
On sait qu'il y a une corrélation entre la pauvreté et l'abandon scolaire. Devant le comité sénatorial, on a avancé le chiffre de 1,1 million d'enfants pauvres actuellement au Canada. Ces enfants sont affectés sur le plan social, physique et émotionnel et le seront probablement longtemps. «Trop souvent, qui est pauvre enfant l'est aussi adulte. Cet engrenage est en partie attribuable aux taux d'abandon scolaire des enfants et des adolescents pauvres. Au cours des vingt (20) prochaines années environ 187,000 élèves abandonneront l'école en raison de leur

dénuement». (Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie, 1991: 6)

La pauvreté signifie souvent mauvaise santé et échec scolaire. Les enfants pauvres ont souvent moins d'expériences enrichissantes à raconter à leurs pairs. Ils sont vite conscients de leurs limites dans un monde où les biens matériels sont si importants. Ils ont peu d'espoir que leur avenir soit meilleur et n'entretiennent plus les mêmes aspirations que les autres enfants.

Le tableau qui suit, tiré du document La Pauvreté dans l'enfance: vers un avenir meilleur est, en ce sens, très éloquent.

Fréquence de certaines caractéristiques chez les enfants pauvres et non pauvres, 1983



Source: Étude sur la santé des enfants en Ontario

L'origine sociale a un impact sur le choix d'une carrière. Bien souvent, les élèves absentéistes issus d'un milieu défavorisé ne sauront pas ce qu'ils veulent faire plus tard après leurs études et par le fait même leur motivation scolaire est très faible. Raymond Breton en parle dans Le rôle de l'école et de la société dans le choix d'une carrière chez la jeunesse canadienne:

Etant donné que le niveau des aspirations professionnelles est grandement fonction de l'origine socio-économique de la famille de l'élève, et étant donné que tout son comportement, ou presque, se rattache à cette variable fondamentale, il est logique de s'attendre à ce que l'indécision en matière de carrière y soit également reliée. (Breton, 1972: 62)

Dans les milieux défavorisés, souvent on constate une absence de valorisation de l'école et une valorisation du travail rémunéré. Les élèves issus de ces milieux ont généralement peu d'assurance et d'estime d'eux-mêmes allant jusqu'à croire que même instruits, ils auraient de la difficulté à être satisfaits de leur travail.

Plusieurs conditions familiales peuvent empêcher les adolescent(e)s de terminer leurs études secondaires: si les parents sont au chômage, reçoivent de l'aide sociale, si l'un d'eux est malade, absent du foyer ou s'ils proviennent d'un autre pays où l'école était différente, alors les difficultés financières exerceront une pression sur l'adolescent(e) qui en plus n'aura pas le "privilège culturel" de pouvoir s'identifier à un de ses parents

et se fixer ainsi un plan de carrière. Le fait d'être dans une famille désunie aura également des conséquences sur les résultats scolaires et les orientations futures des adolescent(e)s.

Il est bien connu qu'une famille désunie, que ce soit pour cause de divorce, de séparation ou de mort, crée toutes sortes de problèmes pour l'enfant aussi bien que pour les parents. Il a été démontré que le fait de vivre dans une famille désunie fait naître chez les adolescent(e)s, une faible estime de soi et cause un certain nombre de symptômes psychosomatiques et influence aussi les résultats de leurs tests de rendement. (Breton, 1972: 82)

En résumé, la famille constitue la sphère d'influence la plus importante dans la problématique de l'absentéisme et de l'abandon scolaire. Dans les éléments prédictifs de l'absentéisme, je place ce déterminant ou sphère d'influence en premier. Je vous situe dans le tableau suivant ce déterminant par rapport aux autres déterminants que j'ai choisi de documenter dans ma recherche sur le terrain.

PRÉDICTEURS DU PHÉNOMÈNE DE L'ABSENTÉISME ET DE L'ABANDON
SCOLAIRE.

Les déterminants ou sphères d'influence:

- (1) La famille: structure, climat, statut économique,
stabilité géographique
- (2) Relations avec les professeur(e)s
- (3) Influence subie par les pairs

Caractéristiques personnelles:

- (4) Motivation scolaire
- (5) Attitude face à l'avenir
- (6) Loisirs

Problématiques:

- (7) Séparation ou divorce des parents
- (8) Violence subie
- (9) Troubles d'apprentissage, de comportement, échecs
scolaires.
- (10) Emploi actuel

QUATRIEME CHAPITRE

LE SONDAGE. ORIGINALITÉ DU SONDAGE.

QUESTIONNAIRE UTILISÉ.

MÉTHODOLOGIE:

POPULATION A L'ÉTUDE

ÉCHANTILLONNAGE

PROCÉDURES ET COLLECTE DE DONNÉES

COMPILATION ET ANALYSE DES DONNÉES

Les objectifs que je poursuivais pour mon sondage, c'était d'abord de documenter les principaux déterminants ou sphères d'influence vécues par les élèves absentéistes énumérés dans le tableau précédent, mais aussi de vérifier une hypothèse nouvelle à savoir que les élèves s'absentent souvent de l'école parce qu'un parent a un problème sérieux. Il peut être gravement malade physiquement ou psychologiquement, être victime de violence, être abuseur, avoir des problèmes judiciaires, être possessif, dépendant, surprotecteur, enfin peu importe le problème, c'est surtout la conséquence du problème que je veux mesurer. En d'autres mots, est-il possible qu'un(e) élève développe un problème d'absentéisme à cause d'un problème d'un ou de ses parents. Si tel est le cas, la façon de présenter la problématique de l'absentéisme scolaire serait sensiblement modifiée. En effet, si l'hypothèse se confirme et on le verra dans le sondage, pour prévenir et contrer l'absentéisme, il faudra songer aux causes réelles, c'est-à-dire

les problèmes vécus par les parents. Alors pour aider les enfants à fréquenter l'école assidûment, il faudra aider les parents à solutionner leurs problèmes.

A partir de ces deux (2) principaux objectifs, c'est-à-dire documenter les déterminants connus et vérifier mon hypothèse des absences causées par les problèmes des parents, j'ai bâti un questionnaire à l'aide du tableau des prédicteurs du phénomène de l'absentéisme et de l'abandon scolaire et de ma nouvelle hypothèse.

Je vous présenterai d'abord les questions reliées à chacun des dix (10) déterminants que j'ai sélectionnés comme étant les plus significatifs. J'ai essayé de me restreindre à l'essentiel et d'éviter de bâtir un questionnaire trop long.

- (1) La famille: (A) Q6 Vis-tu avec un, tes deux parents ou dans une famille reconstituée?
- (B) Q9 Ton père a-t-il un emploi? Lequel?
Ta mère a-t-elle un emploi? Lequel?
Conjoint(e) s'il y a lieu? Lequel?
- (C) Q10 Quelles études ont-ils faites? Père
Mère
Conjoint(e)
- (D) Q11 Quel rang occupes-tu dans la famille?
- (E) Q12 Combien d'enfants êtes-vous à la maison?
- (F) Q13 Est-ce que tu dirais qu'à la maison, le climat familial est bon, mauvais ou passable?

(G) Q4 Combien d'écoles as-tu fréquentées depuis ta maternelle?

(H) Q14 Est-ce que tu dirais que votre situation financière est bonne, mauvaise ou passable?

(I) Q33 Est-ce que tu te fais réprimander quand tu t'absentes de l'école? Si oui, comment?

(2) Relations avec les professeur(e)s: Q19 Aimes-tu tes professeur(e)s? La direction de l'école? Si non, pourquoi?

(3) Influence subie par les pairs: Q28 Connais-tu des élèves qui s'absentent souvent ou qui ont quitté l'école sans avoir complété leur secondaire?

(4) Motivation scolaire: (A) Q16 Combien de temps par jour consacres-tu à tes travaux scolaires?

(B) Q17 Aimes-tu l'école? Si non, pourquoi?

(C) Q18 Classe par ordre d'importance les sources suivantes de

motivation à l'école: Ami(e)s,
succès scolaire, certains
professeur(e)s, certains cours.
Les sources de démotivation à
l'école: règlements, certains
professeur(e)s, certains cours,
échecs.

- (5) Attitude face à l'avenir: Q21 Qu'est-ce que tu veux faire plus tard?
- (6) Loisirs: Q22 Quels sont tes passe-temps favoris? Combien d'heures par semaine accordes-tu à ces passe-temps?
- (7) Séparation ou divorce des parents:
- (A) Q7 Si tes parents se sont séparés, quel âge avais-tu au moment de la séparation?
- (B) Q8 Si tes parents sont séparés, à quelle fréquence visites-tu le parent qui ne vit pas avec toi? A toutes les semaines? A toutes les deux semaines? A tous les mois? Lors des congés seulement ou fêtes spéciales comme Noël, Pâques? Je ne l'ai pas vu depuis au moins un an?
- (8) Violence subie: Q15 As-tu déjà vécu de la violence physique? Verbale? Psychologique? Sexuelle?

(9) Troubles d'apprentissage, de comportement, échecs scolaires:

(A) Q3 En quelle année es-tu? Classe régulière ou spéciale?

(B) Q5 As-tu déjà doublé? Quelle(s) année(s)?

(C) Q20 T'es-tu déjà fait punir à l'école (copie, retenue, suspension)? Si oui, pourquoi?

(10) Emploi actuel: (A) Q33 Travailles-tu présentement? Depuis combien de temps? Combien d'heures par semaine? Combien gagnes-tu d'argent environ par semaine (net)?

(B) Q24 Combien d'heures consacres-tu par semaine aux tâches qui te sont assignées à la maison?

(C) Q25 Ton emploi nuit-il à tes études?

Vient ensuite la question pour vérifier ma nouvelle hypothèse.

Dans ma recherche, c'est cette question qui retient le plus mon intérêt: Q30 T'arrive-t-il ou t'est-il déjà arrivé de manquer l'école pour tenir compagnie à un ou tes deux parents parce qu'il(s) avait(ent) un problème? Si oui, souvent? Si oui, pourquoi?

S'ajoutent enfin des questions d'identification: Sexe? Age?
et des questions concernant l'absentéisme scolaire comme tel:

- (A) Q26 D'après toi, combien de jours t'es-tu absenté(e) de l'école depuis le début de l'année scolaire?
Pour quels motifs?
- (B) Q27 T'es-tu absenté(e) au primaire? Pour quels motifs?
- (C) Q29 Crois-tu qu'un élève qui s'absente de l'école, s'absentera de son travail plus tard?
- (D) Q31 D'après toi, quelle est la principale cause de l'absentéisme scolaire?
- (E) Q32 A ton avis, est-ce que c'est grave de manquer l'école?
- (F) Q34 As-tu des suggestions ou des solutions à proposer pour que tu ne t'absentes plus de l'école?

A partir de cette sélection de questions, j'ai bâti deux (2) questionnaires, le premier destiné à des élèves de niveau secondaire et le deuxième à des parents d'élèves toujours de niveau secondaire.

La population que je voulais étudier était les élèves absentéistes de niveau secondaire dans l'île de Hull parce que dans une étude de Claude Barriault au CRSSS de l'Outaouais en 1990, le centre-ville de Hull est considéré comme un territoire en désintégration sociale où l'on retrouve des familles en difficulté.

Dans les secteurs en perte de population se concentrent, par le fait même de cette désintégration sociale, les problèmes suivants: le vieillissement de la population avec l'exode des jeunes, le chômage et la pauvreté avec l'exode des capitaux et institutions, les problèmes sociaux et de santé avec la disparition des réseaux d'entraide et des facteurs de mobilisation (Direction générale de l'Outaouais, 1991: 22)

Comme on sait que les élèves des milieux défavorisés s'absentent et décrochent davantage de l'école, l'île de Hull devenait un territoire d'étude intéressant. C'est l'école secondaire de l'île qui dessert cette population. Aussi, j'ai commencé par mener des entrevues auprès des élèves absentéistes de cette école. Pour avoir une meilleure compréhension de la problématique, j'ai décidé d'interroger également des élèves d'une école pour adultes dans le même secteur de la ville de Hull, soit l'école René H. Lalonde.

Il m'est enfin apparu important de pouvoir comparer avec la situation qui prévaut dans une école privée accessible aux élèves mieux nantis de ce même secteur de Hull. Une seule école mixte existe et c'est le Collège St-Alexandre. J'avais prévu qu'il y aurait moins d'élèves absentéistes dans cette école que dans les

deux (2) autres. Mais ce que je n'avais pas prévu, c'est qu'il n'y aurait aucun élève ayant plus de dix (10) absences depuis le début de l'année scolaire 1990-1991. Ce fut pourtant le cas. Sur 802 élèves inscrits cette année à St-Alexandre, la direction de l'école me confirme qu'il n'y a aucun élève absentéiste.

Comme il n'y a que deux (2) écoles privées dans l'Outaouais: l'école St-Joseph où il n'y a pas non plus d'élèves absentéistes et le Collège St-Alexandre et que St-Alexandre est la seule école mixte, il ont des listes d'attente considérables. A St-Alexandre, la liste comprend cent cinquante (150) noms me dit-on. Les raisons qu'on donne pour expliquer la fréquentation scolaire assidue sont les suivantes: les parents payent cher pour que leurs enfants fréquentent ces écoles, ils ont beaucoup d'encadrement, par exemple à St-Alexandre, un(e) élève peut avoir une retenue le samedi pour avoir séché un cours. Ils exercent une certaine pression sur les élèves en leur disant textuellement: «Si tu n'aimes pas notre école, laisse ta place à quelqu'un d'autre». J'ajouterais que ces enfants qui fréquentent assidûment l'école proviennent d'un milieu favorisé où l'école est valorisée et où on a reçu comme héritage culturel le devoir de fréquenter l'école jusqu'à l'obtention au moins d'un diplôme d'études secondaires.

Pour réaliser ce sondage, j'ai utilisé la méthode probabiliste avec échantillon simple. J'ai fait remplir des questionnaires à des élèves, à de jeunes adultes aux études et à des parents d'élèves. Vingt (20) noms d'élèves furent pigés au hasard parmi la

liste complète des quarante-cinq (45) élèves absentéistes de l'école secondaire de l'Ile et vingt (20) noms d'élèves furent pigés au hasard parmi la liste complète des quatre-vingt-dix (90) élèves absentéistes de l'école René H. Lalonde. Ensuite vingt (20) noms de parents furent pigés au hasard parmi la liste des parents des quarante (40) élèves interrogés. J'ai eu au total soixante (60) sujets à interroger. J'ai rencontré individuellement tous les élèves et j'ai questionné les parents par téléphone.

QUESTIONNAIRE DESTINÉ
AUX ELEVES DU SECONDAIRE

1. Sexe: _____
2. Quel âge as-tu? _____
3. En quelle année es-tu? _____
Classe régulière ou spéciale? _____
4. Combien d'écoles as-tu fréquentées depuis ta maternelle? _____
5. As-tu déjà doublé? _____ Quelle(s) année(s)? _____
6. Vis-tu avec un, tes deux parents ou dans une famille reconstituée? _____
7. Si tes parents se sont séparés, quel âge avais-tu au moment de la séparation? _____
8. Si tes parents sont séparés, à quelle fréquence visites-tu le parent qui ne vit pas avec toi?
 _____ à toutes les semaines
 _____ à toutes les deux semaines
 _____ à tous les mois
 _____ lors des longs congés seulement ou fêtes spéciales
 comme Noël, Pâques
 _____ je ne l'ai pas vu depuis au moins un an
9. Ton père a-t-il un emploi? _____ Ta mère? _____
 Lequel? _____ Lequel? _____
 Conjoint(e), s'il y a lieu? _____
 Lequel? _____
10. Quelles études ont-ils faites? Père _____
 Mère _____

Conjoint(e) _____

11. Quel rang occupes-tu dans la famille? _____
12. Combien d'enfants êtes-vous à la maison? _____
13. Est-ce que tu dirais qu'à la maison, le climat familial est bon, mauvais ou passable? _____
14. Est-ce que tu dirais que votre situation financière est bonne, mauvaise ou passable? _____
15. As-tu déjà vécu de la violence physique _____ verbale _____ psych _____ sexuelle _____
16. Combien de temps par jour consacres-tu à tes travaux scolaires? _____
17. Aimes-tu l'école? _____
Si non, pourquoi? _____

18. Classe par ordre d'importance les sources suivantes de motivation à l'école.
Ami(e)s _____ Succès scolaire _____ Cert. profs, cert. cours _____
Les sources de démotivation à l'école.
Règlements _____ Cert. prof, cert. cours _____
Echecs _____
19. Aimes-tu tes professeur(e)s? _____ La direction de l'école? _____
Si non, pourquoi? _____

20. T'es-tu déjà fait punir à l'école (copie, retenue,

suspension)? _____

Si oui, pourquoi? _____

21. A) Qu'est-ce que tu veux faire plus tard? _____

22. Quels sont tes passe-temps favoris? _____

Combien d'heures par semaine accordes-tu à ces passe-temps?

23. Travailles-tu présentement? _____

Depuis combien de temps: _____

Combien d'heures par semaine? _____

Combien gagnes-tu d'argent environ par semaine (net)? _____

24. Combien d'heures consacres-tu par semaine aux tâches qui te sont assignées à la maison? _____

25. Tom emploi nuit-il à tes études? _____

26. D'après toi, combien de jours t'es-tu absenté(e) de l'école depuis le début de l'année scolaire? _____

Pour quels motifs? _____

27. T'es-tu absenté(e) au primaire? _____

Pour quels motifs? _____

28. Connais-tu des élèves qui s'absentent souvent ou qui ont

quitté l'école sans avoir complété leur secondaire? _____

29. Crois-tu qu'un élève qui s'absente de l'école, s'absentera de son travail plus tard? _____

30. T'arrive-t-il ou t'est-il déjà arrivé de manquer l'école pour tenir compagnie à un ou tes deux parents parce qu'il(s) avait(ent) un problème? _____

Si oui, souvent? _____

Si oui, pourquoi? _____

31. D'après toi quelle est la principale cause de l'absentéisme scolaire? _____

32. A ton avis, est-ce que c'est grave de manquer l'école? _____

33. Est-ce que tu te fais réprimander quand tu t'absentes de l'école? _____

Si oui, comment? _____

34. As-tu des suggestions ou des solutions à proposer pour que tu ne t'absentes plus de l'école? _____

QUESTIONNAIRE DESTINÉ
AUX PARENTS DU SECONDAIRE

1. Quel âge a votre enfant? _____
2. Garçon ou fille? _____
3. A-t-il(elle) fréquenté plusieurs écoles? _____ Combien? _____
4. En quelle année est-il(elle)? _____
5. A-t-il(elle) déjà doublé? _____ Quelle(s) année(s)? _____
6. Quel rang occupe votre enfant dans la famille? _____
7. Combien d'enfants vivent à la maison? _____
8. Combien de temps par jour consacre votre enfant aux travaux scolaires? _____
9. Aime-t-il(elle) l'école? _____
Si non, pourquoi d'après vous? _____

10. Aime-t-il(elle) ses professeur(e)s? _____
La direction de l'école? _____
Si non, pourquoi d'après vous? _____

11. A-t-il déjà été puni(e) (copie, retenue, suspension) à l'école? _____
Si oui, pourquoi? _____

12. Etes-vous seul(e) pour vous occuper de votre enfant? _____
13. Avez-vous un emploi? _____ Lequel? _____
Votre conjoint(e) (s'il y a lieu)? _____ Lequel? _____
14. Etant plus jeune, avez-vous aimé l'école? _____
Vous absentiez-vous? _____
15. Avez-vous complété des études primaires? _____ secondaires? _____
collégiales et/ou universitaires? _____
16. D'après vous, combien de jours votre enfant s'est-il(elle) absenté(e) de l'école depuis le début de l'année scolaire?

Pour quels motifs? _____

17. Est-il possible que votre enfant s'absente de l'école parce qu'il(elle) veut rester avec vous? _____
Ou à cause de maladie? _____
Ou d'un déménagement, etc.? _____
Si oui, pourquoi à votre avis? _____

18. Diriez-vous que votre situation financière est bonne, mauvaise ou passable? _____
19. D'après vous, quelle est la principale cause de l'absentéisme scolaire? _____

RÉSULTATS DU SONDAGE

Dans la première partie, je présenterai une description de l'ensemble des informations recueillies à partir du tableau des prédicteurs du phénomène de l'absentéisme et de l'abandon scolaire.

Ensuite, dans la deuxième partie, je ferai une analyse plus détaillée de la nature et des causes de l'absentéisme scolaire.

Enfin, dans la troisième partie, on pourra infirmer ou confirmer certaines hypothèses du départ et fournir des explications par rapport aux réponses obtenues.

PREMIERE PARTIE: Échantillonnage et résultats.

Échantillonnage

Sexe: A l'École secondaire de l'Ile, quinze (15) filles et cinq (5) garçons ont répondu au questionnaire parmi une population absentéiste de trente-trois (33) filles et douze (12) garçons. On définissait absentéistes ceux et celles qui avaient manqué l'école dix (10) jours et plus depuis le début de l'année scolaire.

Chez les jeunes adultes, il y a moins d'écart. Douze (12) garçons et huit (8) filles ont répondu au questionnaire sur une population absentéiste de 45 filles et 45 garçons.

Age: Au secondaire, les répondants avaient entre treize (13) et dix-huit (18) ans et les jeunes adultes entre seize (16) et trente et un (31) ans.

PRÉDICTEURS DU PHÉNOMÈNE DE L'ABSENTÉISME ET DE L'ABANDON SCOLAIRE

En reprenant le tableau des prédictors qui a déjà été présenté en page 46, examinons maintenant les résultats du sondage.

Remarque: Le numéro à côté du Q correspond à celui de la question dans le sondage.

A) LES DÉTERMINANTS OU SPHERES D'INFLUENCE:

Dans la revue de littérature sur le décrochage scolaire, on parle beaucoup de l'influence de la famille, de la relation qu'ont les élèves ou qu'ils(elles) ont eu avec leurs professeur(e)s et de l'influence qu'ils(elles) subissent des autres adolescent(e)s qui ont décroché. Ce sont des facteurs importants de l'absentéisme et du décrochage scolaire et ils ont donc été retenus comme déterminants dans le sondage.

(1) La famille:

- a) Structure familiale: Q6 Sur les quarante (40) élèves, dix-sept (17) vivent avec leurs deux (2) parents, quinze (15) avec leur mère, quatre (4) avec leurs père, deux (2)

dans une famille reconstituée, un vit seul et un a fondé sa propre famille. (Voir tableau à la page suivante).

b) Emploi des parents: Q9 Sur les quarante (40) élèves, la moitié seulement ont un père qui travaille et plus de la moitié ont une mère qui reçoit de l'aide sociale.

c) Niveau de scolarité des parents: Q10 Sur les quatre-vingt (80) parents, peu de parents sont scolarisés.

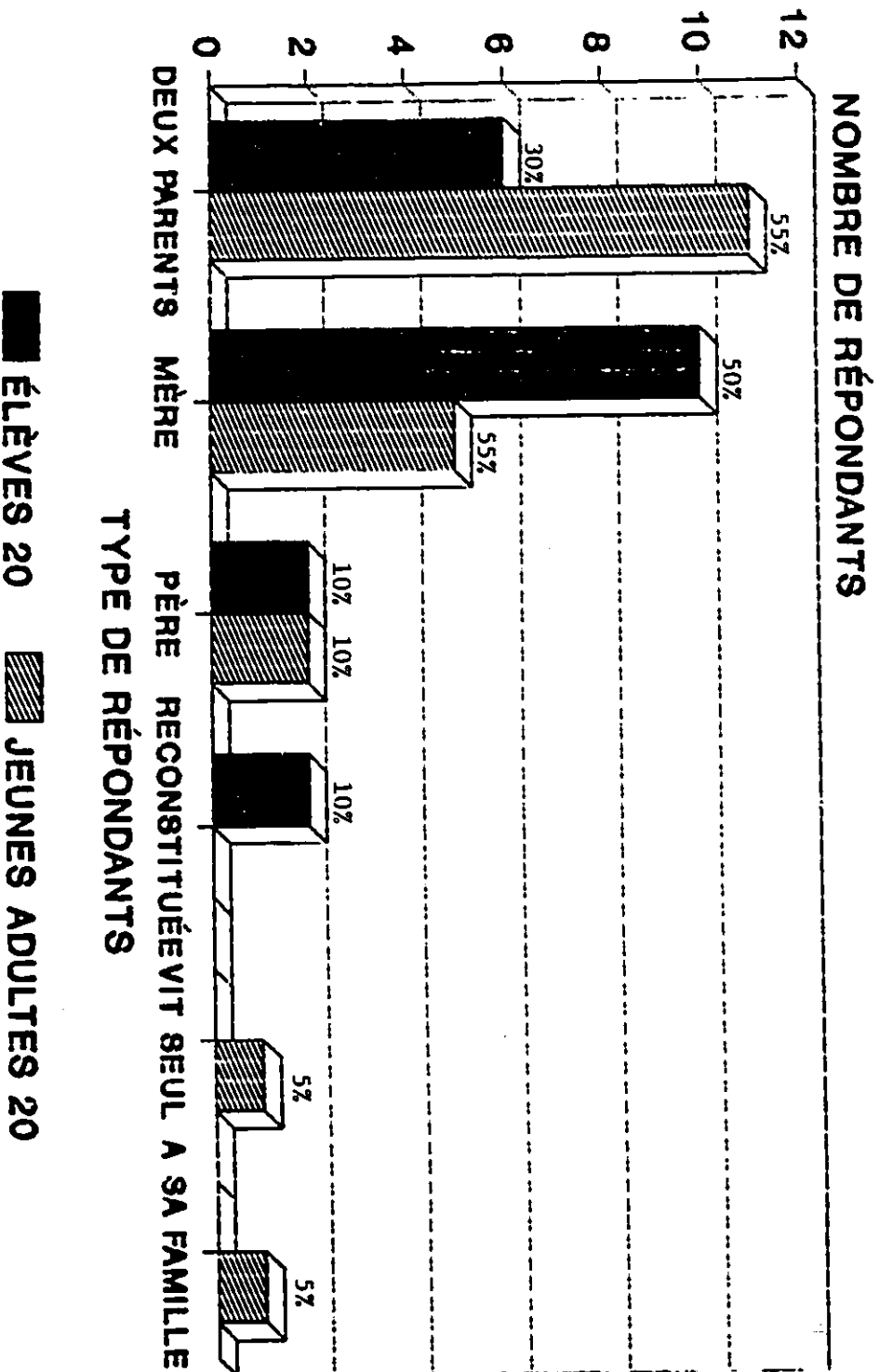
	Père	Mère
Analphabètes	7.5%	2.5%
Études primaires non complétées	12.5%	15 %
Études primaires	32.5%	50 %
Études secondaires	12.5%	25 %
Collégiales/universitaires	7.5%	2.5%
Ne le savent pas	27.5%	5 %
	<hr/>	<hr/>
	100 % (40)	100 % (40)

d) Rang occupé dans la famille: Q11 Sur les quarante (40) élèves,

	Masculin	Féminin
12 sont des aînés	15 %	15 %
17 sont des benjamins	17.5%	25 %
6 sont des enfants uniques	5 %	10 %
5 occupent un autre rang dans la famille	5 %	7.5%
	<hr/>	<hr/>
	42.5% (17)	57.5% (23)
		100%

e) Nombre d'enfants à la maison: Q12 Trente-trois (33)

COMPARAISON DES RÉPONSES (ÉLÈVES) STRUCTURE FAMILIALE



COMPILATION DE 40 RÉPONDANTS

e) Nombre d'enfants à la maison: Q12 Trente-trois (33) élèves sur quarante (40) ne sont pas plus que deux (2) enfants qui vivent à la maison.

f) Climat familial: Q13

Bon:	62.5%
Mauvais:	5 %
Passable:	30 %
Ne s'applique pas:	2.5%
	<hr/>
	100 % (40)

g) Nombre d'écoles fréquentées: Q4 Sur les quarante (40) élèves, plus de la moitié ont fréquenté plusieurs écoles (entre 4 et 12).

h) Situation financière: Q14

<u>Réponses des élèves</u>		<u>Réponses des parents</u>	
Bonne:	50 %	Bonne:	15%
Mauvaise:	7.5%	Mauvaise:	15%
Passable:	42.5%	Passable:	70%
	<hr/>		<hr/>
	100 % (40)		100% (20)

i) Est-ce que tu te fais réprimander quand tu t'absentes de l'école? Q33

Oui	45%
Non	50%
Plus ou moins	5%
	<hr/>
	100% (40)

Si oui, comment:

Pas de sorties (9). Pas d'appels téléphoniques (2). Pas de télévision. Pas de danses. Sermons (8). On m'envoie dans ma chambre. Ménage supplémentaire à faire (2). On me menace de m'envoyer travailler.

On constate donc qu'il y a beaucoup d'élèves absentéistes qui proviennent de familles monoparentales dirigées par des femmes vivant de l'aide sociale. Les parents sont nettement sous-scolarisés. Il y a une grande mobilité géographique des familles que l'on constate par le nombre d'écoles fréquentées par les absentéistes. Les parents interrogés avouent une situation financière précaire et enfin ces parents ne réprimandent guère leurs enfants lors des absences de l'école.

(2) Relations avec les professeur(e)s:

L'absentéisme scolaire peut être influencé par la mauvaise relation qu'entretiennent les élèves avec leurs professeur(e)s. Voyons ce que relève le sondage.

a) Aimes-tu tes professeur(e)s? Q19

Oui	62.5%
Non	10 %
Quelques-uns	27.5%
	<hr/>
	100 % (40)

Si non, pourquoi?

Réponses des élèves:

Ils te forcent à travailler, chialent, sont fatigants quand ils sont de mauvaise humeur (5).

Prennent les élèves pour des bébés. Certains professeur(e)s sont injustes, accusent sans preuve (2). Trop de réprimandes. Ils crient, ne me donnent aucune chance (2). Parce qu'ils crient pour rien, sont ennuyants et que beaucoup n'enseignent pas bien leur matière. Sont négatifs, reviennent dans les années passées (2). Les professeur(e)s sont toujours sur ton dos. Ils me tombent sur les nerfs, sont trop autoritaires.

Réponses des parents:

Parce qu'ils jouent avec les sentiments des enfants. Qu'ils manquent de patience lorsque les enfants demandent des explications. Parce que les professeur(e)s ne sont pas intéressants, manquent de discipline et sont trop exigeants (4). Parce qu'ils sont injustes, arrogants (5). N'aiment pas leur manière de s'y prendre. Ne s'expliquent pas assez.

On apprend ici que les professeur(e)s sont aimé(e)s, du moins plus qu'on le croyait et lorsqu'ils(elles) ne le sont pas, c'est surtout le caractère de la personne que l'on critique plutôt que son enseignement.

(3) Influence subie par les pairs:

On peut se demander jusqu'à quel point les élèves sont influencés par d'autres jeunes de leur âge. En tout cas, dans le sondage, la presque totalité des élèves avouent connaître d'autres élèves qui s'absentent.

Connais-tu des élèves qui s'absentent souvent? Q28

Trente-huit (38) sur quarante (40) ont répondu oui.

B) CARACTÉRISTIQUES PERSONNELLES

On sait que la famille, particulièrement ses aspects socio-économiques, sera déterminante quant à l'avenir scolaire des élèves absentéistes. Mais il y a également d'autres facteurs non négligeables qui sont les caractéristiques personnelles comme la motivation scolaire, l'attitude face à l'avenir et les loisirs qui ont un impact sur les élèves. Regardons comment ces facteurs manifestent leur influence.

(4) Motivation scolaire

De plus en plus, quand on parcourt des documents concernant les jeunes, il est question de précarité et de démotivation. En effet, qu'est-ce qui peut motiver les jeunes quand ils(elles) voient la vie de couple de leurs parents se briser, leur famille éclatée, l'environnement menacé et ce, en

pleine période de récession avec un avenir incertain au niveau de l'emploi? La motivation scolaire est directement proportionnelle à leur motivation de réussir leur vie. Aussi est-il important d'analyser cet aspect. Regardons les questions qui s'y rattachent.

a) Temps consacré par jour aux travaux scolaires: Q16
Vingt-huit (28) élèves sur quarante (40) ne consacrent aucun temps aux travaux scolaires.

b) Aimes-tu l'école? Q17

Oui	35 %
Non	37.5%
Plus ou moins	27.5%
	<hr/>
	100 % (40)

Si non, pourquoi?

Réponses des quarante (40) élèves:

Je trouve ça «plate» (8). C'est dur de se lever le matin (3). On apprend rien. Je ne suis pas motivé (2). Je n'aime pas les professeur(e)s (2). Je suis découragé, parce que j'ai doublé des années et que je suis avec des plus jeunes que moi à présent (4). Ca dépend des cours (2). A cause des réprimandes des professeur(e)s. Ils ne te laissent pas le temps de t'expliquer ni aucune chance. Parce que les élèves en difficulté comme moi sont regroupés et que dans la classe, on parle et on niaise

trop. Parce que ça ne va pas bien à la maison et que ça m'enlève le goût de l'école (2). Parce que ça fait trop longtemps que je suis à l'école (3). A cause du français que je déteste. Trop de monde dans les classes (2). Peur de faillir. A cause de mes difficultés d'apprentissage (2). L'ambiance dans les cours est mauvaise. Parce que je ne suis pas bon en français. Dans ma tête ça ne me dit rien, c'est une perte de temps. Parce que je déteste les matières obligatoires (2). Peu de motivation, donc difficulté à me concentrer et à travailler. C'est déprimant, le groupe d'élèves de l'école se racontent des problèmes entre eux.

Réponses des parents:

Parce que mon enfant veut travailler (2). Parce que mon enfant se sent isolé à l'école. Parce que les autres élèves de sa classe sont tous plus jeunes que mon enfant (2). Parce que mon enfant fait rire de lui à l'école. Veut aller à l'éducation aux adultes. A cause des matières qui ne sont pas intéressantes (2). A cause des mathématiques. Parce que les professeur(e)s ne réfléchissent pas assez avant de parler aux élèves. Ils n'en laissent pas passer gros. Conflits avec d'autres élèves. A cause de troubles d'apprentissage.

c) Sources de motivation scolaire classées par ordre d'importance: Q18

Ami(e)s:	37.5%
Succès scolaire:	35 %
Certains profs, certains cours:	27.5%
	<hr/>
	100 % (40)

Sources de démotivation scolaire classées par ordre d'importance:

Échecs:	47.5%
Certains profs, certains cours:	37.5%
Règlements:	15 %
	<hr/>
	100 % (40)

On apprend donc qu'au chapitre de la motivation, les élèves consacrent peu de temps à leurs travaux scolaires et qu'ils(elles) aiment plus ou moins l'école qu'ils(elles) fréquentent surtout pour voir leurs ami(e)s.

(5) Attitude face à l'avenir:

Dans le même ordre d'idée que la motivation scolaire, les projets d'avenir peuvent aider les élèves tout comme l'absence de projets face à l'avenir peut leur nuire en développant des attitudes positives ou négatives selon le cas. Voyons comment ils(elles) entendent leur avenir.

Qu'est-ce que tu veux faire plus tard? Q21

Sur quarante (40), onze (11) élèves ne le savent pas et les autres indiquent les choix suivants: garder des enfants (3), journalistes (2), coiffeuse, psychologue, professeur de karaté, infirmière-auxiliaire (2), policier (2), mécanicien (3), hôtesse de l'air, électricien (2), travailler dans la construction, infirmière militaire, machiniste (2), technicien en électronique (3), menuisier, avocat, secrétaire (2).

En résumé, plusieurs ne savent pas quoi faire et la plupart ont des rêves modestes. Leurs projets sont souvent flous ou peu réalistes. Le contraire, en fait, de ce qu'il faut pour avoir le goût de poursuivre des études afin d'arriver à franchir une étape et terminer ce que l'on sait nécessaire pour avoir accès à des emplois relativement bien rémunérés, c'est-à-dire des études secondaires que l'on considère aujourd' hui comme étant la base de tout emploi décent.

(6) Loisirs:

En ce qui concerne les loisirs, l'intérêt pour le sondage portait davantage sur le temps consacré aux loisirs plutôt que le choix des loisirs comme tel.

Passe-temps favoris: Q22 Parler au téléphone, regarder la télévision et écouter de la musique.

Heures accordées aux loisirs par semaine:

moins de 10 heures	25 %
de 10 à 20 heures	17.5%
de 20 à 30 heures	35 %
30 heures et plus	22.5%
	100 % (40)

On apprend ici que plus de la moitié des élèves consacrent au moins 20 heures par semaine à leurs loisirs et ça va même jusqu'à 60 et 70 heures dans certains cas. Ils(elles) choisissent de se distraire principalement en parlant au téléphone.

C) PROBLÉMATIQUES:

Abordons maintenant quelques problématiques qui peuvent être déterminantes par rapport au phénomène du décrochage scolaire. On peut présumer que les adolescent(e)s qui vivent dans une famille disloquée, qui ont subi de la violence, qui ont des troubles d'apprentissage ou qui travaillent sont dans une situation précaire et peu propice à la poursuite des études. Voyons ce que le sondage révèle par rapport à ces différentes problématiques.

(7) Séparation ou divorce des parents: Q7-8

Vingt-trois (23) élèves sur quarante (40) ont vécu la séparation de leurs parents.

La majorité des élèves ne voient pas le parent absent du foyer et ils étaient en bas âge au moment de la séparation de leurs parents.

(8) Violence subie

Violence subie: Q15 Sur quarante (40)

		Masculin (17)	Féminin (23)
Physique:	13	4 (24%)	9 (39%)
Verbale:	24	12 (70%)	12 (52%)
Psychologique:	17	4 (24%)	13 (57%)
Sexuelle:	8	1 (6 %)	7 (30%)

Il faut noter qu'un(e) élève pouvait indiquer plus d'un type de violence subie.

(voir tableau à la page suivante)

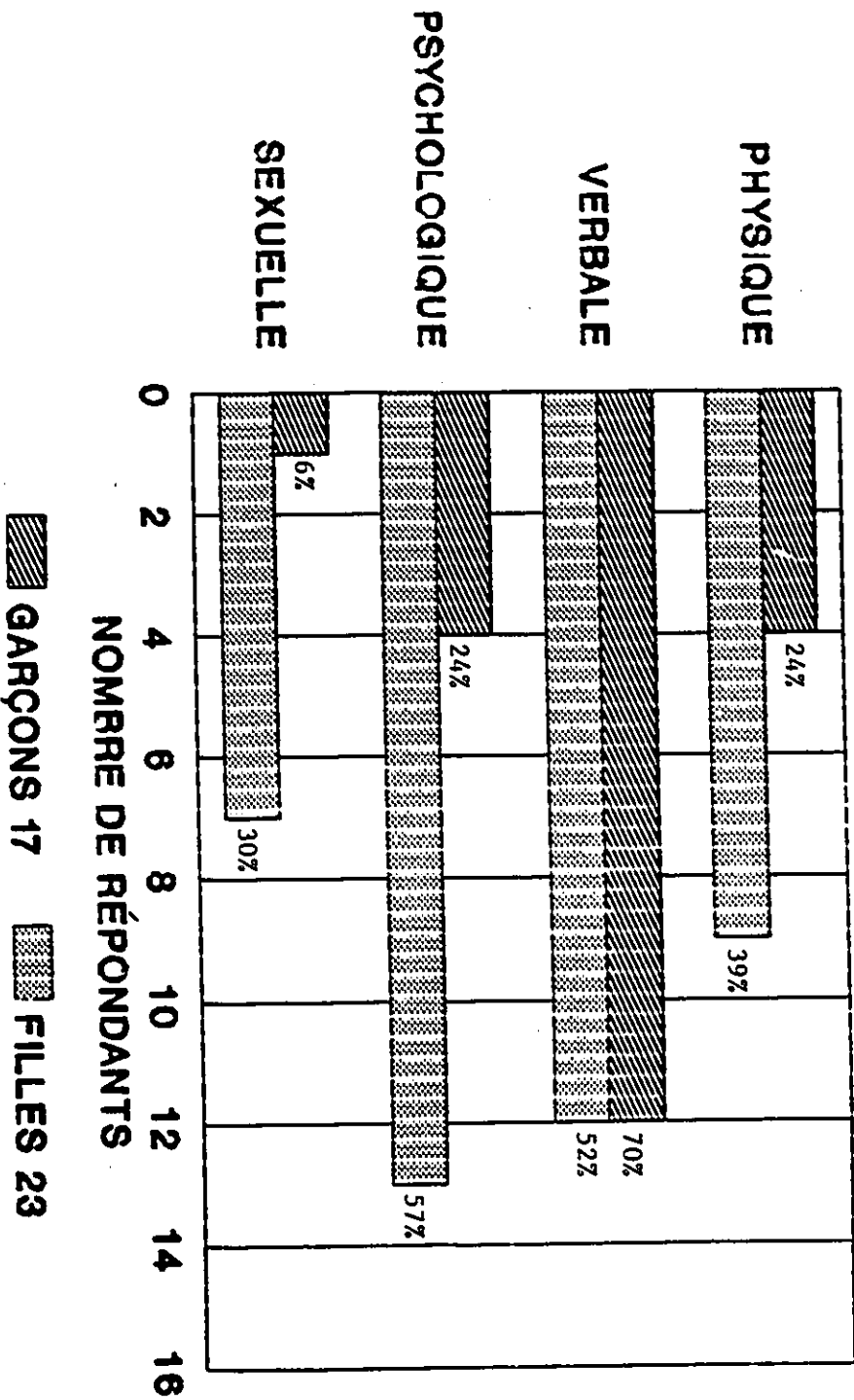
(9) Troubles d'apprentissage, de comportement, échecs scolaires

a) Classement: Q3 Au secondaire, la moitié des répondants étaient classés au cheminement particulier continu (classes spéciales) et la majorité des jeunes adultes entre le niveau primaire et le troisième secondaire.

b) Nombre d'élèves qui ont doublé: Q5 Sur les quarante (40) élèves, trente (30) ont doublé (voir tableau à la page suivante), au moins une année scolaire et souvent plus d'une.

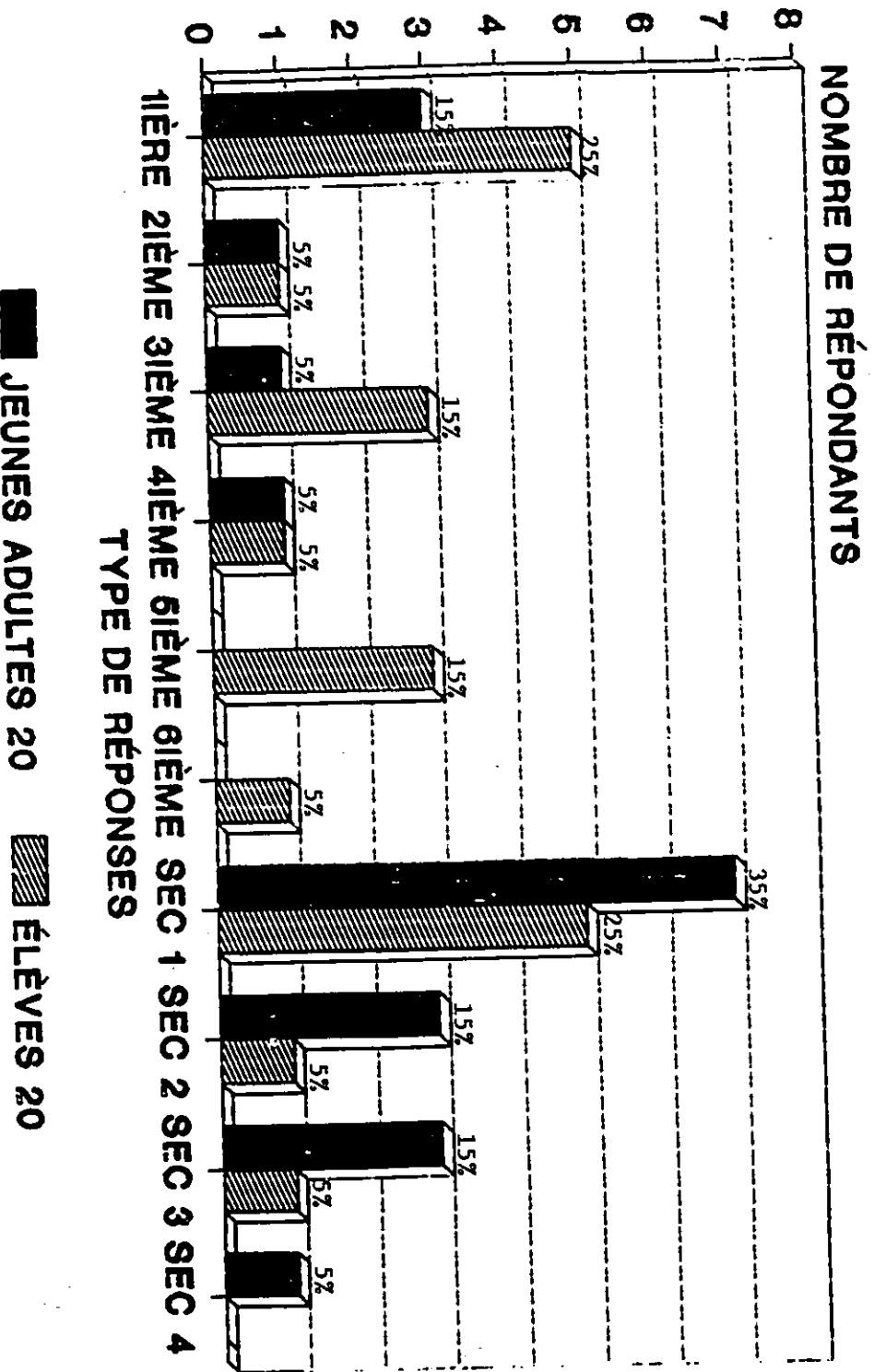
COMPARAISON DES RÉPONSES SELON LE SEXE VIOLENCE SUBIE (PAR LES ÉLÈVES)

TYPE DE VIOLENCE



COMPILATION DE 40 RÉPONDANTS

COMPARAISON DE RÉPONSES (ÉLÈVES) ANNÉES DOUBLÉES



COMPILATION DE 40 RÉPONDANTS

c) T'es-tu déjà fait punir à l'école? Q20

Oui	92.5%
Non	7.5%
	<hr/>
	100% (40)

Si oui, pourquoi?Réponses des élèves:

A cause de mes nombreux retards (2). Je n'avais jamais mes vêtements pour l'éducation physique. A cause de mon impolitesse (5). Je ne voulais pas aller dans les cours d'éducation physique. J'écrivais sur les casiers. A cause de ma participation à une manifestation. Pour m'être battu (3). Je parle, ris et niaise en classe (12). Pour avoir lancé un bureau. Pour avoir mâché de la gomme. A cause de mes nombreuses absences (2). Je ne faisais pas mes travaux (4). Pour avoir lancé un livre à un élève. A cause de mon langage. Pour avoir fumé dans l'école. Devoirs pas faits. A cause de mon comportement (3). Conflits avec les professeur(e)s (2). Pour avoir allumé des pétards à mèche. Pour ne pas avoir respecté les règlements. Parce que la direction de l'école ne m'aimait pas. Pour avoir bu de l'alcool à l'école (2).

Réponses des parents:

Ne veut pas faire ses travaux en classe. Impolitesse (7). Bataille. Dérange en classe (4). Retards.

Devoirs pas faits (2). Ne veut pas faire d'éducation physique. Mauvais comportement à l'école. Mâche de la gomme. Absences. Refuse de faire des examens.

(10) Emploi actuel

a) Travailles-tu présentement? Q23 Sur quarante (40)

Oui	30%
Non	70%
	<hr/>
	100% (40)

Parmi les douze (12), neuf (9) travaillaient depuis moins d'un an.

moins de 10 heures/semaine	41.5%
de 10 à 20 heures/semaine	25 %
20 heures et plus/semaine	33.5%
	<hr/>
	100 % (12)

Pour combien d'argent par semaine (net)?

moins de \$50./semaine	33.5%
de \$50. à \$150./semaine	50 %
plus de \$150./semaine	16.5%
	<hr/>
	100 % (12)

b) Nombre d'heures par semaine accordées aux tâches de la maison: Q24

aucun temps	35 %
entre 1 heure et 5 heures	32.5%
entre 5 et 10 heures	20 %
plus de 10 heures	12.5%
	<hr/>
	100 % (40)

c) Ton emploi nuit-il à tes études? Q25

Oui	50%
Non	50%
	<hr/>
	100% (12)

On constate donc, à l'analyse de certaines problématiques, que les élèves absentéistes ont souvent vécu l'éclatement de leur famille et qu'ils ont connu de la violence sous toutes sortes de formes. Par ailleurs, les élèves aux prises avec des troubles d'apprentissage et de comportement ne sont pas rares avec les conséquences qui ont été révélées dans le sondage: retards scolaires importants qui mènent au cheminement particulier continu (ce qui indique un retard d'au moins deux (2) ans en français et en mathématiques), échecs scolaires et punitions à l'école.

En terminant, notons que pour la plupart des élèves absentéistes, ce n'est ni un emploi, ni des tâches domestiques fastidieuses qui nuisent à leur fréquentation scolaire.

Ceci complète la cueillette des données à partir des prédicteurs du phénomène de l'absentéisme et de l'abandon scolaire. Examinons maintenant les questions concernant l'absentéisme en tant que tel.

DEUXIEME PARTIE: Absentéisme scolaire: Nature et causes.

En élaborant le sondage, des questions ont été formulées pour permettre de quantifier certaines données connues, ce que nous avons vu dans la première partie. Il m'apparaissait également important de vérifier des hypothèses sur les causes de l'absentéisme. Par exemple, je soupçonnais plusieurs élèves de s'absenter à cause de leurs parents, ce qui a d'ailleurs été confirmé de manière quantitative.

Voyons donc ce que nous apprend ce sondage par-delà les données brutes. Examinons d'abord l'ampleur du problème et les principales causes qui sont invoquées.

- a) Nombre de jours d'absences sur 80 jours d'école? Q26 Sur quarante (40) élèves

	Masculin	Féminin
entre 10 et 20 jours	20 %	25 %
entre 21 et 40 jours	12.5%	17.5%
plus de 40 jours	10 %	15 %
	42.5% (17)	57.5% (23)

Les élèves du secondaire ont une moyenne de 34.75 jours d'absence.

Les jeunes adultes, 29.9 jours d'absence.

Moyenne générale: 32.32 jours d'absence sur 80 jours d'école.

Causes d'absences: Sur quarante (40)

Masculin: Maladie (5), ça ne me tentait pas (5), suspension (4), emploi (3), fatigue (3), je n'aimais pas les cours (2), manque de motivation (2), paresse problèmes personnels, problèmes familiaux, manque de structures.

Féminin: Maladie (11), ça ne me tentait pas (8), difficulté à me lever le matin (4), fatigue (3), je n'aime pas l'école (3), influence de mes amies (2), manque de motivation (2), conflit avec d'autres filles, à cause de ma mère, emploi, problèmes personnels, problèmes familiaux.

Réponses des parents:

A cause de son emploi. Maladie (11). N'aime pas l'école (7). Peine d'amour. Conflits avec d'autres élèves (2). Ne se réveille pas le matin. Veut travailler. Souffre du décès de sa mère. Manque de motivation. Fugue du domicile familial. Conflits avec un professeur(e).

b) Absences reliées à la condition familiale: Q30

Masculin: Oui 70.5% (12) Non 29.5% (5)
 Raisons: Mère gravement malade (3), père malade (3),
 pour aider ma mère à faire ses courses et son ménage (3),

pour rénover, père décédé (beaucoup d'absences avant qu'il meurt), pour accompagner mon père au tribunal, j'avais peur que ma mère se suicide.

Féminin: Oui 12 (52%) Non 11

Raisons: Mère malade (9), père a des problèmes avec la justice, problèmes conjugaux de mes parents (divorce), mère fait souvent des dépressions nerveuses, mère s'est faite violée.

Les réponses des élèves du secondaire sont indiquées (voir tableau à la page 84. Les relations des jeunes adultes avec leurs parents ayant moins d'intérêt à mes yeux dans le cadre de cette étude, je n'ai donc pas fait de tableau pour eux. Par contre, j'en ai fait un pour les réponses des parents.

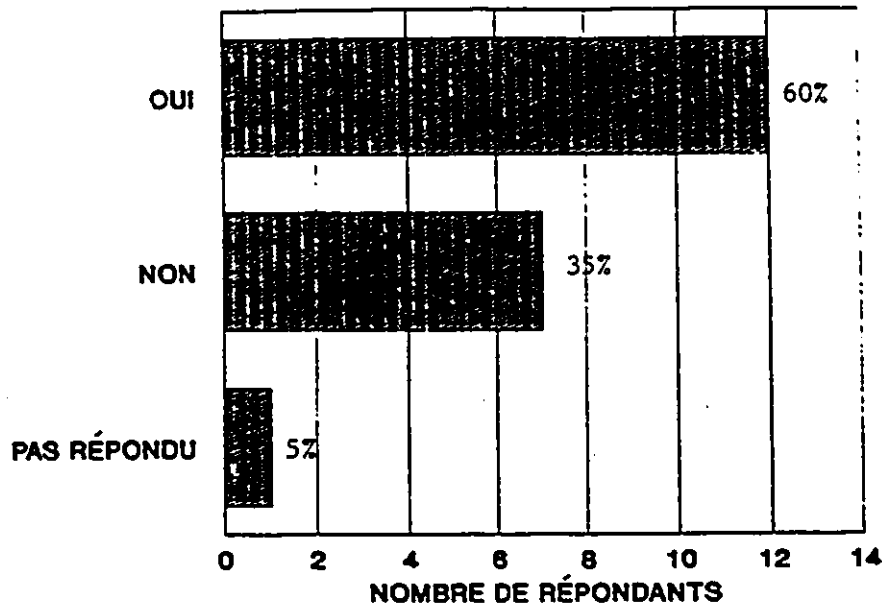
La question qui leur était posée était la suivante: Q17 Est-il possible que votre enfant s'absente de l'école parce qu'il(elle) veut rester avec vous? Ou à cause de maladie? Ou d'un déménagement, etc?... (Voir tableau à la page 85)

c) Absences au primaire selon le sexe: Q27

	Masculin	Féminin
Oui	12.5%	20 %
Non	27.5%	35 %
Plus ou moins	2.5%	2.5%
	100%	(40)

ABSENCE DUES AUX PROBLÈMES DES PARENTS RÉPONSES DES ÉLÈVES

TYPE DE RÉPONSES



COMPILATION DE 20 ÉLÈVES DU SECONDAIRE

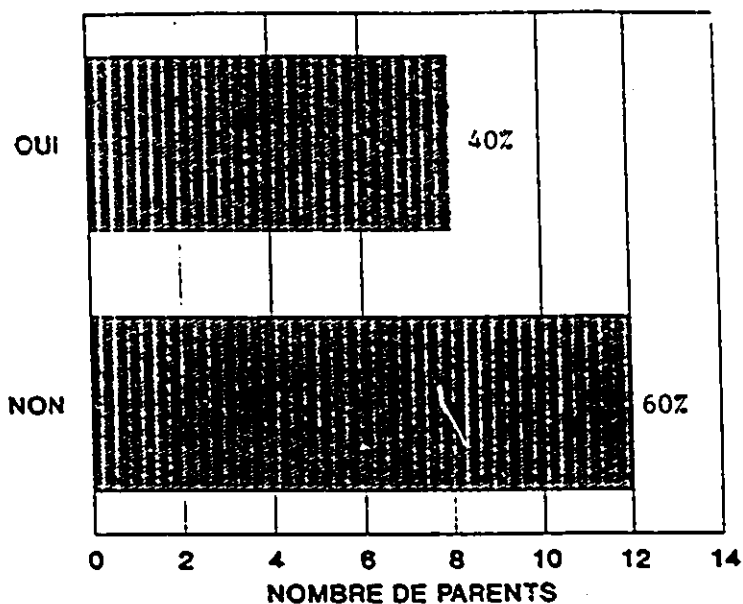
ABSENCES DUES AUX PROBLÈMES DES PARENTS LES " OUI "

- ✓ pour aider ma mère à faire son ménage, parce qu'elle est malade;
- ✓ parce que ma mère fait souvent des dépressions nerveuses;
- ✓ parce que ma mère est souvent hospitalisée;
- ✓ parce qu'elle s'est fait violée et qu'elle a été hospitalisée;
- ✓ parce que ma mère est malade, j'ai peur qu'elle se suicide;
- ✓ parce que mon père est malade;
- ✓ parce que ma mère a eu le cancer pendant des années avant de décéder j'allais la voir à l'hôpital;
- ✓ parce que ma mère est malade (elle a subi 7 interventions chirurgicales jusqu'à maintenant)
- ✓ parce que ma mère est asthmatique et qu'elle a souvent besoin de moi quand elle est malade;
- ✓ pour accompagner mon père au tribunal
- ✓ parce que ma mère est atteinte d'un cancer;
- ✓ parce que ma mère était malade;

RÉPONSES DES ÉLÈVES

ABSENCES DUES AUX PROBLÈMES DES PARENTS RÉPONSES DES PARENTS

TYPE DE RÉPONSES



COMPILATION DE 20 PARENTS

RÉPONSES DES PARENTS SI OUI , POURQUOI?

- ✓ Pour m'aider à faire le ménage;
- ✓ Pour jaser (2)
- ✓ Parce que mon enfant, c'est comme un(e) ami(e) pour moi;
- ✓ Parce que j'avais peur de rester seule;
- ✓ Parce que je suis malade (4);

ABSENCES DE MON ENFANT

Causes: Masculin: Suspensions (batailles), maladie (4), je ne m'en souviens plus.

Féminin: Maladie (7), ça ne me tentait pas d'aller à l'école, je n'aimais pas l'école primaire parce que je me faisais bousculer à l'école.

d) Absentéisme scolaire et en milieu de travail: Q29

Crois-tu qu'un élève qui s'absente souvent de l'école, s'absentera plus tard de son travail?

Sur quarante (40)

Oui	23
Non	14
Pas nécessairement	1
Ça dépend des personnes	1
Ça dépend de l'emploi	1

e) Causes de l'absentéisme:

Réponses des élèves: Q31 Sur quarante (40)

	Masculin	Féminin
Reliées à la personne	12	9
Reliées au système scolaire	5	14

Reliées à la personne

MASCULIN

Influence des amis (4), fatigue (3), le désir de travailler (3), manque de motivation (3), problèmes familiaux (2), toxicomanie (2), difficultés d'apprentissage, conflits avec les professeur(e)s, maladie.

FÉMININ

Conflits avec les professeur(e)s (3), maladie (3), manque de motivation (3), conflits familiaux (2), difficulté à se lever le matin (2), paresse (2), manque d'argent (2), peur d'affronter les échecs, manque de responsabilité, influence des ami(e)s.

Reliées au système scolaire

Haine de l'école (2),
règlements, retenues,
punitions, pas assez de
congés scolaires,
classement.

Haine de l'école (9), cours
ennuyants (2), manque
d'animation en classe,
rigidité des profs, le
personnel de l'école est
trop centré sur la réussite
scolaire et pas assez sur
les états d'âme, manque
d'encadrement à l'école,
mauvaise ambiance en classe,
manque de pauses et pauses
trop courtes.

Réponses des parents:

Direction d'école trop rigide. Professeur(e)s qui découragent les élèves et les incitent à abandonner (3). Trop d'élèves dans les classes. Les enfants n'aiment pas l'école, ils préfèrent s'amuser (3). Les enfants se couchent trop tard, ils sont fatigués le matin. Manque de respect pour l'autorité (3). Haine de l'école (5). Consommation de drogue. Trop de professeur(e)s au secondaire (2). Relations trop superficielles avec les élèves (2). Manque d'encadrement (4). Entêtement des enfants. Influence des ami(e)s.

f) Est-ce que c'est grave de manquer l'école? Q32

Sur quarante (40)

Oui	32
Non	5
Plus ou moins	3

g) Suggestions pour prévenir l'absentéisme scolaire: Q34Réponses des élèves du secondaire:

Changer les règlements de l'école (3). Avoir des horaires flexibles (3). Que les parents insistent plus pour qu'on aille à l'école. Que l'école téléphone très souvent le matin à la maison. Se coucher plus tôt. Qu'on nous fasse davantage confiance à l'école. Plus d'activités à l'école (4). Que les professeur(e)s parlent plus avec les élèves. Favoriser l'implication des élèves dans des projets éducatifs. Féliciter plus souvent. Que les professeur(e)s disent plus de choses positives que des choses négatives. Motiver les élèves en leur faisant faire des travaux plus intéressants. Comprendre les élèves (2). Moins de sévérité (2). Plus de temps pour dîner. Écouter davantage les élèves. Parler au lieu de donner des retenues. Avoir plus de personnes ressources pour le rattrapage scolaire. Plus de justice. Commencer l'école plus tard le matin. Plus de congés scolaires. Plus d'amabilité de la part des professeur(e)s. Abolir les devoirs parce que lorsqu'on ne les fait pas, on n'a pas envie de se rendre à l'école

le lendemain. Avoir moins de locaux de classe différents.

Réponses des jeunes adultes:

Payer les élèves pour fréquenter l'école. Téléphoner à la maison lors d'une absence. Meilleur encadrement à l'école. Suivi scolaire hebdomadaire. Que les professeur(e)s motivent davantage les élèves à fréquenter l'école. Plus d'activités intéressantes et éducatives (2). Implication de l'entourage. Plus de compréhension de la part des parents. Entretiens individuels avec les absentéistes pour les motiver. Favoriser une bonne entente entre les professeur(e)s et les élèves. Développer la responsabilisation et la motivation à l'école. Rendre l'école plus intéressante. Enseigner des méthodes de travail. Plus de congés scolaires. Plus de justice. Horaire flexible. Vérifier plus souvent l'intérêt des élèves. Rencontres avec le directeur de l'école. Changer le système scolaire. Ne pas se laisser influencer par ses amis. Changer le système d'évaluation pour ne pas avoir à recommencer une année à cause d'une matière obligatoire échouée. Etablir un programme qui permet le travail et l'école en même temps. Affirmation de soi. Consulter les élèves. Organiser des groupes d'entraide. Pausés plus longues. Animation en classe. Formation en animation pour les professeur(e)s. Ajuster les explications selon les différentes façons qu'on a d'apprendre.

Réponses des parents:

Moins d'isolement des élèves turbulents. Donner des chances aux jeunes (2). Intégrer les élèves en difficulté dans des classes régulières. Améliorer l'encadrement. Organiser plus d'activités (2). Sensibiliser les professeur(e)s au fait qu'ils ont des préjugés défavorables. Téléphoner aux parents à chaque absence (2). Organiser de la récupération après l'école. Que les professeur(e)s aident davantage les élèves. Une plus grande souplesse dans les choix de cours (2). Explications supplémentaires au besoin. Plus d'aide et de surveillance pour les devoirs (2). Plus de gentillesse avec les élèves. Plus de justice. Parler poliment aux parents et aux élèves. Direction d'école plus compréhensive. Parler davantage aux élèves. Plus grand dialogue entre parents et enfants (2). Que les pères s'impliquent dans les affaires scolaires, ce sont les mères qui disputent les enfants trop souvent. Parents plus sévères. Meilleure orientation. Plus de devoirs. Former un groupe d'entraide. Rendre les cours plus intéressants. Porter une attention particulière aux élèves absentéistes (2). Adapter l'enseignement ou du moins la manière d'enseigner aux besoins des élèves qui ont des difficultés (2). Plus de respect professeur(e)s - élèves. Que les élèves puissent aller aux cours volontairement. Local pour ceux et celles qui ne veulent pas aller à leurs cours. Développer chez les élèves le sens du devoir, la notion du travail. Laisser les élèves

s'expliquer avant de réprimander (2).

- h) Autres renseignements obtenus des parents suite au questionnaire qui leur était destiné.

Etes-vous seul(e) pour vous occuper de votre enfant?

Sur vingt (20)	Q12
Oui	35%
Non	65%
	<hr/>
	100% (20)

Avez-vous un emploi? Sur vingt (20) Q13

Oui	25%
Non	75%
	<hr/>
	100% (20)

Lequel? Entretien ménager, vente, électricien, camionneur et fonctionnaire.

Votre conjoint, s'il y a lieu, a-t-il un emploi?

Oui	35%
Non	60% (aide sociale)
Décédé	5%
	<hr/>
	100% (20)

Lequel? Entretien ménager, technicien en laboratoire, secrétaire, fonctionnaire (2), voyageur de commerce et un emploi non mentionné.

Étant plus jeune, avez-vous aimé l'école? Q14 Sur vingt
(20)

Oui	55%
Non	45%
	<hr/>
	100% (20)

Vous absentiez-vous? Sur vingt (20)

Oui	45%
Non	55%
	<hr/>
	100% (20)

En étudiant les tendances des élèves absentéistes dans le sondage, on découvre qu'ils(elles) s'absentent beaucoup: la moyenne générale est de 32.32 jours d'absence sur quatre-vingt (80) jours d'école. Ils(elles) s'absentent surtout au secondaire, là où la moyenne atteint 34.75 jours d'absence sur quatre-vingt (80).

Il est surprenant de constater autant d'absences dues aux problèmes des parents. De même qu'il est courant d'entendre les élèves se plaindre d'être fatigués, d'avoir de la difficulté à se lever le matin.

La maladie est souvent invoquée et on néglige peut-être cet aspect chez les élèves absentéistes. De fait, on doute de ce motif invoqué alors qu'il est démontré qu'il existe un lien entre la pauvreté, la maladie, le rendement scolaire et l'incapacité de conserver un emploi.

La courbe de l'espérance de vie suit très fidèlement les courbes du revenu et de la scolarité. Un écart de neuf (9) ans est observé entre les espérances de vie des populations des quartiers très favorisés et de ceux très défavorisés de Montréal. Aussi, l'enquête Santé-Canada montre qu'il existe un lien marqué entre le revenu, la maladie, l'incapacité et la restriction d'activités...Une forte corrélation existe aussi entre la classe sociale, le revenu, le niveau de scolarité et la santé mentale. Ce sont les conditions d'existence des êtres humains qui déterminent leur seuil critique de détresse. (Résumé du mémoire au Ministre de l'Éducation, 1991: 6-7)

Par maladie, on entend les problèmes de santé physique et les problèmes de santé mentale. Ces problèmes sont souvent l'effet de la pauvreté et la cause principale de l'absentéisme, du moins celle qui ressort de ce sondage.

Ceci complète la deuxième partie des résultats du sondage. Voyons maintenant quelles grandes lignes et tendances on peut tirer de l'ensemble des informations recueillies dans ce sondage.

TROISIEME PARTIE: Analyse des résultats

Capital économique

Les aspects économiques et culturels de la famille indiquent bien que les élèves absentéistes proviennent d'un milieu défavorisé.

Au chapitre de l'emploi, une grande proportion des parents vivent de l'assistance sociale. Pour les mères, la situation est presque catastrophique, puisque plus de la moitié d'entre elles sont bénéficiaires de l'aide sociale. Cette proportion est beaucoup moins élevée chez les hommes. De toute façon, la situation de l'emploi des parents absentéistes est loin d'être reluisante. La grande majorité de ceux qui travaillent se retrouvent dans la catégorie des cols bleus.

Une analyse des variables socio-économiques nous apprend que sur les vingt (20) parents interrogés, trois (3) seulement disent que leur situation financière est bonne. Les dix-sept (17) autres la qualifient de mauvaise ou passable. Il faut noter que parmi les quarante (40) familles, dix-neuf (19) sont monoparentales, ce qui explique souvent leur pauvreté.

Capital culturel

Du côté des études ou de la scolarité des parents, la

situation est encore pire puisque pour quarante-huit (48) parents sur soixante-sept (67), les études se sont limitées au niveau primaire. Ce qui nous laisse supposer que les parents peuvent difficilement aider leurs enfants à partir du niveau secondaire et qu'ils(elles) sont donc laissé(e)s à eux(elles)-mêmes. Ceci expliquerait, du moins en partie, que les élèves absentéistes ont des difficultés d'adaptation au tout début du secondaire, comme ils en ont eu au début du primaire. Les problèmes d'adaptation ont sans doute beaucoup à voir également avec le capital culturel que les enfants ont hérité de leurs parents. Comme on l'a dit plus tôt, les parents peuvent difficilement donner ce qu'ils n'ont pas, souvent parce qu'ils ne l'ont pas eux-mêmes reçu: valorisation de la réussite scolaire, curiosité intellectuelle, activités didactiques, etc.

Motivation scolaire

Dans cette perspective, le sondage révèle que vingt-huit (28) élèves sur quarante (40) ne font jamais de travaux scolaires et que pour seulement le tiers des élèves absentéistes, la réussite à l'école est la principale source de motivation scolaire. Si le goût de l'école et de la réussite scolaire impliquent un minimum de motivation et de concentration, force nous est de constater que l'environnement familial des répondant(e)s n'est guère favorable. Bien souvent, au demeurant, leur environnement les démotive et banalise l'absentéisme scolaire.

Une autre information recueillie dans le sondage mérite d'être notée: plus de la moitié des élèves interrogé(e)s ont fréquenté entre quatre (4) et douze (12) écoles, ce qui démontre une absence de stabilité géographique et parfois même socio-affective.

Emploi des adolescent(e)s

On pense souvent que les élèves s'absentent de l'école à cause d'un emploi. Or, ce n'est sûrement pas une cause importante puisque moins du tiers des répondant(e)s avaient un emploi. Le sondage nous apprend même que plus de la moitié de ceux-ci et de celles-ci consacrent plus de vingt (20) heures par semaine à leurs loisirs et dans vingt-cinq pour cent (25%) des cas, ça dépasse les trente (30) heures. Même constatation en ce qui a trait aux tâches domestiques: quatorze (14) élèves sur quarante (40) disent ne rien faire et treize (13) n'y consacrent qu'entre une (1) et cinq (5) heures par semaine. De ces considérations découle donc le constat suivant: les élèves ne s'absentent ni parce qu'ils travaillent, ni parce qu'ils sont occupés par les tâches domestiques. En d'autres mots, ils ne s'absentent pas parce qu'ils sont trop occupés et pourtant ils s'absentent beaucoup: les trois quarts (3/4) entre dix (10) et quarante (40) jours et le quart (1/4) plus de quarante (40) jours.

Le syndrome de l'absentéisme scolaire

A tout considérer, on peut concevoir l'absentéisme comme un

syndrome dont les symptômes multiples tirent leur origine, dans la plupart des cas, de la famille. Car si les absentéistes ne manquent pas l'école à cause du travail ou des tâches domestiques, les problèmes des parents n'en sont pas moins très souvent responsables, puisque le sondage démontre éloquemment que soixante pour cent (60%) des élèves se sont absenté(e)s à cause de leurs parents aux prises avec des difficultés de toutes sortes. Le sondage suggère également que les élèves absentéistes se regroupent puisque la presque totalité des répondant(e)s connaissent des élèves qui s'absentent souvent. On apprend également que trente-cinq pour cent (35%) de ceux et celles qui s'absentent au secondaire disent s'être absenté(e)s au primaire.

Problématiques vécues par les élèves

Au niveau des problématiques vécues par les élèves absentéistes, la séparation et le divorce des parents en est une. Non seulement, ils et elles sont nombreux et nombreuses à avoir vécu la séparation ou le divorce de leurs parents (vingt-deux (22) élèves sur quarante (40), en plus, ils ou elles sont privée(e)s des visites du parent absent du foyer. Ce qui entraîne souvent une souffrance affective et limite à une seule personne le support parental pour les affaires scolaires et pour l'éducation des enfants. D'ailleurs, on remarque un problème de discipline chez les élèves absentéistes: trente-sept (37) élèves sur quarante (40) se sont fréquemment fait punir à l'école. Par ailleurs, plus de la moitié des élèves ne se font pas punir par leurs parents lorsqu'ils

s'absentent de l'école. Ces deux (2) constatations indiquent bien l'ampleur du manque d'encadrement dont souffrent ces adolescent(e)s. On constate aussi que 32.5% des élèves absentéistes ont vécu de la violence physique et que 30% des filles absentéistes ont affirmé avoir été victimes d'abus sexuel. Ils(elles) vivent également des échecs scolaires. Souvenons-nous que beaucoup de répondant(e)s se retrouvent dans des classes spéciales avec ce que cela comporte de dévalorisation et de marginalisation. Il faut souligner ici que dans les classes dites spéciales, on retrouve entre autres, les mésadapté(e)s socio-affectif(ive)s et les élèves qui ont des troubles d'apprentissage. On peut se demander si l'école sait accueillir adéquatement ces élèves en difficulté.

Différence entre les garçons et les filles

Les filles et les garçons ne s'absenteraient pas pour les mêmes motifs. Les garçons invoquent des raisons personnelles alors que les filles blâment le système scolaire. Dans le sondage, il y avait plus de répondantes que de répondants puisqu'il y a eu plus de garçons identifiés absentéistes, depuis octobre 91, qui ont décroché que de filles. Ce qui explique le fait que les garçons sont sous-représentés dans le sondage. Dans un récent document de la CEQ (Nouvelles CEQ, avril 91, page 9), on note également que la situation est la même pour tout le Québec. Le décrochage affecterait davantage les garçons. On précise que 42% d'entre eux abandonnent l'école secondaire sans diplôme.

Éléments contradictoires

Les élèves absentéistes semblent aimer leurs enseignant(e)s. Seulement quatre (4) élèves sur quarante (40) ne les aiment pas du tout. Plusieurs aiment l'école. Ils(elles) ne sont ni contre les enseignant(e)s, ni contre l'école finalement, mais ils(elles) s'absentent quand même. Peut-être faudrait-il chercher ailleurs les raisons de cette apparente contradiction. Pour les élèves absentéistes, le milieu scolaire ressemble étrangement à leur milieu familial. Il ne faut donc pas s'étonner de voir des élèves s'absenter puis souvent abandonner l'école pour se libérer de ces deux (2) milieux à la fois.

Absentéisme et abandon scolaire

Il est difficile d'évaluer la relation entre l'absentéisme et l'abandon scolaire. Face au problème aigu d'absentéisme qu'on a observé à l'École secondaire De l'Ile, la Commission scolaire Outaouais-Hull et le CLSC de Hull ont mis sur pied le programme PAAS (prévention de l'absentéisme et de l'abandon scolaire). Ce programme s'adresse aux élèves ayant plus de dix (10) jours d'absence en première et deuxième secondaire. En 1988-89, des quatre-vingt (80) élèves identifié(e)s absentéistes dans ce programme, il n'en reste que vingt (20) qui sont toujours inscrit(e)s à cette école. En 89-90, quatre-vingt-deux (82) élèves étaient identifié(e)s absentéistes et quarante-neuf (49) ont abandonné l'école. Évidemment, il n'existe pas de façon de savoir

si des élèves qui ont quitté l'école secondaire De l'Ile ne seraient pas inscrit(e)s ailleurs, dans une autre école. On peut difficilement suivre à la trace des élèves qui changent parfois de région. Mais, de toute façon, le taux de départ demeure suffisamment élevé pour que la situation soit préoccupante. Des vérifications occasionnelles des intervenant(e)s en milieu scolaire nous apprennent que beaucoup de ces élèves ont effectivement quitté l'école. Malheureusement, il n'existe aucune donnée précise à ce sujet.

Ce qu'on a de plus récent comme statistiques, c'est qu'il y avait en 85-86, 842 élèves inscrit(e)s en première secondaire, à la Commission scolaire Outaouais-Hull, et qu'il restait 311 élèves de cette cohorte des treize (13) ans, inscrit(e)s en cinquième secondaire en 89-90. Donc, un délaissement en nombre absolu de 496 élèves, soit un pourcentage de 59%.

CONCLUSION ET PISTES D'INTERVENTION POUR PRÉVENIR L'ABSENTÉISME SCOLAIRE.

I SOMMAIRE DES CONSTATATIONS

L'absentéisme scolaire est souvent le premier pas vers le refus de l'école du moins comme elle existe actuellement. C'est le refuge de ceux et celles que leur environnement empêche de réussir et qui décident d'être autrement. L'absentéisme scolaire est le geste de celui ou celle qui dévie de la norme, et qui n'ont pas l'impression qu'ils(elles) peuvent aller très loin. Leurs ambitions sont souvent timides et limitées mais leur potentiel, dans des conditions favorables, demeure le même que celui de tous et toutes les autres, riches ou pauvres, à la différence que les pauvres sont piégé(e)s. En fin de compte, l'absentéisme scolaire est le corrolaire de la pauvreté économique et culturelle.

Dans le titre «Absentéisme scolaire: une histoire de classes», le mot «classes» a une double définition: classes «sociales» et classes «spéciales». La partie théorique de cette recherche ainsi que l'analyse des résultats du sondage, corroborent le lien entre l'absentéisme et la classe sociale défavorisée. Et le lien entre l'absentéisme et les classes spéciales. Si l'élève est désavantagé de par son origine sociale, il n'aura pas tendance à se servir de l'école pour lutter contre la pauvreté. A l'école, on écarte l'élève des classes régulières parce qu'il n'obtient pas les résultats arbitrairement exigés par une classe dominante. On

élargit ainsi le fossé entre les milieux favorisés et défavorisés. On ouvre également la porte à l'absentéisme scolaire qui peut mener, on l'a déjà vu, au décrochage.

Au-delà des variables socio-économiques qui expliqueraient l'absentéisme, il faut considérer l'autonomie des élèves. En effet, ce n'est pas l'école qui les chasse toujours comme tel, mais bien eux et elles qui décident de quitter.

S'absenter de l'école est un signe de refus devant un système trop lourd, trop complexe ou peut-être trop lent. Si les élèves ne tirent aucun avantage particulier ou même potentiel de l'école, à leurs yeux, il ne faut pas s'étonner qu'ils(elles) déchantent et qu'ils(elles) décident de rester à la maison où ils(elles) se sentent souvent plus utiles.

On peut comprendre l'absentéisme scolaire quand on constate que la démocratisation de l'enseignement n'est que théorique, que le concept du privilège culturel, développé par Bourdieu et Passeron, démontre les différences entre les milieux favorisés et défavorisés économiquement et culturellement. Ces milieux transmettent un héritage culturel ou un grand vide qui ressemble parfois à de l'acculturation dans le domaine de l'éducation. Des inégalités se perpétuent à travers l'organisation des savoirs et de la culture. Inégalités qui coûtent cher à tous les citoyen(ne)s et ce n'est pas qu'une question d'argent. On peut en effet s'interroger sur la qualité de vie qu'auront ces adolescent(e)s

devenu(e)s adultes. Leur avenir s'annonce de plus en plus sombre parce qu'ils(elles) risquent de devenir des travailleurs et des travailleuses peu instruit(e)s.

Les élèves absentéistes s'exposent aux échecs et aux retards scolaires. Ils(elles) s'exposent également au décrochage qui sera lourd de conséquences pour l'ensemble de la population. Quel capital économique et culturel ces adolescent(e)s lègueront-ils(elles) à leur tour à leurs enfants? On se rappellera que l'Outaouais est la région la plus touchée de la province par rapport au décrochage scolaire après le Nord du Québec. Ici, la moitié des élèves ne terminent pas leurs études secondaires, avec tout ce que cela suppose de coûts et de manque à gagner. Et pourtant, toute société profite d'une population plus éduquée.

Dans plusieurs provinces canadiennes et états américains, manquer l'école, on l'a vu, est beaucoup plus grave qu'au Québec. On peut s'interroger sur le «choix de société» qu'a fait le gouvernement du Québec en enlevant les contrôleurs d'absences, le recours au tribunal et en remettant la responsabilité de la fréquentation scolaire à chaque direction d'école.

Les importantes compressions budgétaires depuis le début des années 80 ont souvent freiné des initiatives qui visaient une plus grande démocratisation de l'enseignement au Québec. Ces choix politiques s'inscrivent dans l'idéologie néolibérale qui veut que l'État ne soit pas le dispensateur de tous les services et qui

prend du recul par rapport au concept de l'état providence. On peut se demander où est l'égalité des chances actuellement quand le discours se prête à la douance plutôt qu'à l'aide apportée aux élèves en difficulté d'apprentissage ou simplement d'adaptation à cause du milieu duquel ils(elles) sont issu(e)s. Tant qu'ils(elles) seront considéré(e)s comme indésirables, les élèves absentéistes continueront de trouver refuge dans l'école buissonnière.

II VOIES A EXPLORER

Si l'absentéisme scolaire se manifeste à cause de problèmes multiples, on doit faire appel à des solutions tout aussi variées pour prévenir son apparition. Les solutions pour prévenir l'absentéisme scolaire sont nombreuses. Une des premières concerne l'adaptation nécessaire de l'enseignement aux élèves en difficulté de toutes sortes, où le degré de défavorisation socio-économique et culturelle est plus élevée. Bien sûr, l'école ne peut pas contrer toutes les causes de l'absentéisme, surtout qu'elles sont souvent d'ordre familial, mais il ne faut pas penser qu'elle ne peut rien faire. Des modifications de l'évaluation des apprentissages, comme des méthodes pédagogiques, pourraient aider de nombreux élèves à fréquenter l'école de manière plus assidue.

On pourrait, par exemple, modifier l'enseignement magistral traditionnel par des méthodes plus coopératives autant par le travail d'équipe des élèves que par celui des intervenant(e)s. On

aurait avantage à remplacer la pratique du «dénombrement flottant» qui consiste à sortir un(e) élève de sa classe pour qu'il(elle) puisse travailler avec un(e) orthopédagogue. On devrait plutôt penser à un travail de coopération entre l'enseignant(e) et l'orthopédagogue dans la classe même. On pourrait imaginer d'autres façons d'évaluer les élèves. La Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ), dans son document Réussir à l'école, réussir l'école (1991), avance ces solutions et remet en question les examens de fin d'année ainsi que la formule pédagogique où une matière doit être enseignée en entier dans un temps pré-déterminé. La CEQ suggère plutôt la pédagogie de maîtrise utilisée avec les adultes où l'apprenant(e) n'aborde une nouvelle étape que lorsque la matière de l'étape précédente est intégrée.

Une autre piste d'intervention essentielle est la nécessité d'aider les élèves en bas âge. On souhaite, dans le milieu scolaire, une aide accrue au niveau primaire. Cette aide devrait être donnée avant même le primaire. A ce niveau, nous aurions beaucoup à prendre et à apprendre du système français où l'école est accessible et gratuite à partir de l'âge de quatre (4) ans. Pour les enfants déjà dépistés comme étant potentiellement en difficulté, suite à un ou des retards dans leur développement, la fréquentation d'un lieu éducatif devrait être libre et gratuite. Ce type de service est fortement revendiqué auprès du ministère de l'Éducation dans le document intitulé Les enfants de milieux défavorisés et ceux des communautés culturelles. (Ministère de

l'Éducation du Québec, 1991). Les classes de maternelle à temps plein, pour les élèves «à risque» serait une mesure à envisager également. Comme des clubs de devoirs pour les élèves qui en ont besoin.

Il faudrait aider les parents puisque les élèves s'absentent souvent à cause d'eux. On pourrait mettre sur pied des groupes d'entraide pour les élèves absentéistes et parallèlement des groupes d'entraide pour les parents de ces élèves. Pour les milieux défavorisés, l'entreprise scolaire est souvent inaccessible. Pourtant l'influence positive des parents est capitale pour l'assiduité et la persévérance scolaire des élèves. Le diplôme d'études secondaires étant devenu un bouclier, si mince soit-il, contre l'indigence économique et culturelle.

Enfin, on peut se préoccuper de l'absentéisme scolaire par rapport à l'habitude qu'il peut développer chez les élèves qui conserveraient cette pratique sur le marché du travail. Dans des projets d'emplois d'été offerts à des élèves absentéistes de l'École secondaire De l'Ile, on a constaté que ces élèves s'absentaient au travail comme ils s'absentaient à l'école. C'était le but de l'exercice d'ailleurs de leur montrer qu'ils(elles) auraient autant de problèmes à se lever le matin pour leur emploi qu'ils(elles) en avaient eu pour se rendre à l'école, même s'ils(elles) prétendaient le contraire. Or, l'absentéisme au travail coûte cher également.

La nature, la fréquence et la durée des absences sont donc des phénomènes importants autant à l'école que sur le marché du travail. Il serait utopique de penser pouvoir éliminer toute forme d'absentéisme mais déjà de vouloir le prévenir suppose une réflexion sur l'enseignement actuel et les services offerts aux parents.

Il y a lieu de revoir l'organisation scolaire pour faire de l'école, un lieu accueillant pour tous les élèves, d'où qu'ils(elles) viennent. Le droit à l'éducation ne devrait pas être en fonction des parents, de leurs problèmes ou de leur condition. Il ne faut pas oublier que tous les élèves, absentéistes ou pas, ont les mêmes droits fondamentaux.

A la fin de cette enquête sur l'absentéisme, ses causes et ses conséquences, nous revenons à cette notion que le système scolaire reproduit le système social, mais on a encore espoir de déjouer les forces reproductives en aidant les familles et en rendant plus accueillants les canaux scolaires de promotion sociale.

BIBLIOGRAPHIE

- AUDET, Louis-Philippe, Armand Gauthier.
1969 Le Système scolaire du Québec. Montréal: Librairie Beauchemin Limitée, 286 p.
- BERTRAND, Yves, Paul Valois.
1980 Les options en éducation. Québec, Ministère de l'Éducation, 471 p.
- BOURDIEU, Pierre, Jean-Claude Passeron.
1964 Les Héritiers: Les étudiants et la culture. Paris: Les Éditions de Minuit, 189 p.
- BOURDIEU, Pierre, Jean-Claude Passeron.
1970 La Reproduction. Paris: Les Éditions de Minuit, 279 p.
- BRETON, Raymond.
1972 Le rôle de l'école et de la société dans le choix d'une carrière chez la jeunesse canadienne. Ottawa: Information Canada, 652 p.
- CENTRALE DE L'ENSEIGNEMENT DU QUÉBEC.
1991 Réussir à l'école, réussir l'école, Québec: Communications CEQ, 71 p.
- CHAREST, Diane.
1980 Prévention de l'abandon prématuré, Québec, Ministère de l'Éducation, 184 p.
- COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DES AFFAIRES SOCIALES, DES SCIENCES ET DE LA TECHNOLOGIE.
1991 La pauvreté dans l'enfance: vers un avenir meilleur. Ottawa, 126 p.
- CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ÉDUCATION.
1989 Les Enfants du primaire, Québec, bulletin d'information, volume 12, numéro 1, 4 p.
- DIRECTION RÉGIONALE DE L'OUTAOUAIS.
1991 Situation provinciale et régionale de l'abandon scolaire. Document de travail de la table de l'abandon scolaire, Hull, 25 p.

- DRAPEAU, Claude.
1988 L'absentéisme au travail: définition, mesure et gestion.
Gouvernement du Québec: Québec, office des ressources
humaines, 24 p.
- JOUVENET, Louis-Pierre.
1985 Echec à l'échec scolaire. Toulouse: Privat, 247 p.
- KARP, Ellen.
1988 Le Phénomène des décrocheurs dans les écoles secondaires
de l'Ontario. Ontario: Imprimeur de la reine pour
l'Ontario, 177 p.
- KING, A.J.C., W.K. Warren, C. Michalski, M.J. Peart.
1988 Improving student retention in Ontario secondary schools.
Toronto: Imprimeur de la reine pour l'Ontario, 144 p.
- LAJEUNESSE, Marcel.
1971 L'Éducation au Québec "19^e-20^e siècles". Montréal: Les
Éditions du Boréal Express, 145 p.
- LAWTON, Stephen B., Kenneth A. Leithwood, Elaine Batchter, E.
1988 Lisbeth Donaldson, Rouleen Stewart.
Student retention and transition in Ontario high schools.
Toronto: Imprimeur de la reine pour l'Ontario, 128 p.
- LEGENBRE, Renald.
1983 L'Éducation totale. Montréal: Les Éditions Ville-Marie
Inc., 413 p.
- LESSARD, Victrice.
1962 L'instruction obligatoire dans la province de Québec de
1875 à 1943, Ottawa: Thèse de maîtrise en sociologie,
Université d'Ottawa, 279 p.
- LOBROT, Michel.
1973 Priorité à l'éducation. Paris: Petite Bibliothèque
Payot, 197 p.
- MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DU QUÉBEC.
1989 Indicateurs sur la situation de l'enseignement primaire
et secondaire, Québec: Bibliothèque nationale du Québec,
60 p.

- MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DU QUÉBEC.
1990 Indicateurs sur la situation de l'enseignement primaire et secondaire, Québec: Bibliothèque nationale du Québec, 60 p.
- MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DU QUÉBEC.
1991 Les enfants de milieux défavorisés et ceux des communautés culturelles. Québec: Résumé du mémoire au ministre de l'Éducation, 26 p.
- PAUKER, Jérôme D., Jacqueline Desnoyers, Roslyn Pauker.
1988 Fréquentation scolaire au Canada et aux États-Unis, Toronto, Ministère de l'Éducation, 98 p.
- PERRON, André.
1989 L'Absentéisme scolaire et la Loi sur la protection de la jeunesse. Centre de Services sociaux Laurentides-Lanaudière, 9 p.
- PETITAT, André.
1982 Production de l'école - production de la société. Genève: Librairie Droz, 532 p.
- RADWANSKI, George.
1987 Étude sur le système d'éducation et les abandons scolaires en Ontario, Ministère de l'Éducation, Ontario, 210 p.
- REICH, Carol, Vivienne Young.
1975 Patterns of dropping Ont. Interchange: vol. 6, no 4, p. 6-15
- SULLIVAN, Michael.
1988 A Comparative analyses of drop-outs and non drop-outs in Ontario secondary schools. Toronto: Imprimeur de la reine pour l'Ontario, 68 p.
- TROTTIER, Claude.
1987 "La Nouvelle sociologie de l'éducation". Les cahiers du labraps, vol. 1: 9-71.
- WEBER, Max.
1964 L'Éthique protestante et l'esprit du capitalisme. Paris: Plon, 286 p.